



SOLIDARITÉS

Une opération favorise le premier départ en vacances des 6-14 ans

P. 3



SANTÉ

Inauguration et pose de première pierre à l'Hôpital

P. 4



FÊTES DU PORT

Rendez-vous les 18 et 19 juin pour les Fêtes de la pêche et de la mer

P. 6



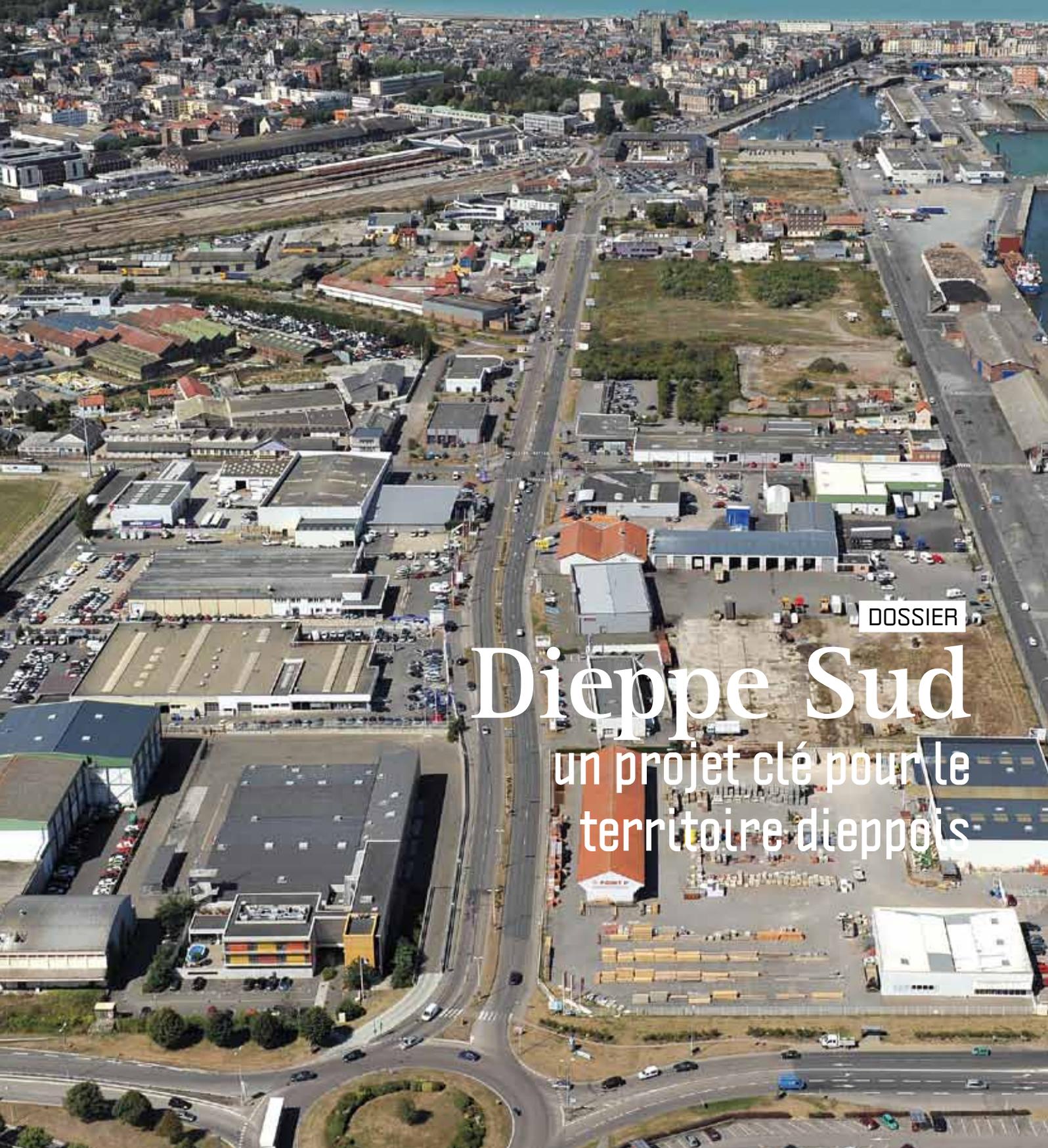
DÉCHETS

L'adhésion au Smédar va réduire la facture

P. 26

06
11

Journal de bord



DOSSIER

Dieppe Sud un projet clé pour le territoire dieppois

VILLE ET QUARTIERS

- solidarités ----- p. 3
 citoyenneté ----- p. 5
 loisirs - animation des quartiers - p. 6



DOSSIER

Dieppe Sud
un projet clé pour le
territoire dieppois

Opération majeure pour le développement de la ville et de son agglomération, le schéma d'aménagement de la Zac Dieppe Sud a été dévoilé aux Dieppois lors d'un Conseil municipal spécial, le 12 mai dernier. Présentation d'un projet qui changera la face de Dieppe pour les vingt ans à venir. ----- p. 8

VILLE ET QUARTIERS

- développement durable ----- p. 25
 sports ----- p. 28



CULTURE

- les rendez-vous ----- p. 29
 Dieppe Scène
Nationale ----- p. 31



Sébastien Jumel, en train d'échanger avec des habitants du Val Druel lors du café-chantier sur le projet Anru, le 3 mai.

« Unis comme à bord » pour
sauvegarder le Transmanche

Des premiers "steamers" de 1824 jusqu'à nos jours, le spectacle des manœuvres de ferries dans le port de Dieppe est profondément ancré dans le quotidien et le cœur de tous les Dieppois. Indispensable moteur de l'activité économique et culturelle, l'activité Transmanche est de longue date un élément constitutif majeur de la cité des quatre ports, et doit le rester.

La décision de LD Lines de ne plus utiliser le Côte d'Albâtre pour la liaison Dieppe-Newhaven compromet gravement le développement nécessaire de notre activité Transmanche.

La récente panne subie par le Seven Sisters l'a démontré : il faut pouvoir, en cas de besoin, compter sur deux ferries pour garantir l'essentielle régularité de la ligne. Et c'est aussi la condition pour en augmenter la commercialisation, tant pour le transport des passagers que pour celui du fret, l'un et l'autre en progression l'an dernier.

À l'heure des légitimes préoccupations environnementales, la voie la plus directe entre Paris et Londres doit faire valoir ses atouts. Il en va de notre capacité à répondre aux exigences de renforcer l'activité industrielle, agroalimentaire, commerciale et culturelle du pays Dieppois.

C'est toute notre économie et, par conséquent, le sort de tous les Dieppois et de leurs voisins qui sont en jeu.

Le Conseil municipal a voté, le 26 mai dernier, une motion d'urgence pour « le maintien et le développement de la ligne Transmanche à Dieppe » qui me mandate, en qualité de maire de Dieppe et vice-président du Département, pour établir des relations avec mes homologues britanniques et créer les conditions de la pérennisation de la ligne.

En outre, le Conseil municipal demande par cette motion au Conseil général de Seine-Maritime le retour à l'exploitation initiale des deux ferries sur la ligne Dieppe-Newhaven, et d'autre part au délégataire de renforcer sa démarche commerciale pour développer le transport des personnes et du fret sur la ligne Dieppe-Newhaven.

Sur cet important sujet pour Dieppe et l'ensemble de la région, il nous faudra être « unis comme à bord ».

Sébastien Jumel ► maire de Dieppe,
vice-président du Département

ville de Dieppe

Directeur de la publication Sébastien Jumel
 Rédaction en chef Antonio Garcia
 Rédaction Pascal Luce, Pierre Leduc, Marie-Hélène Moudoumbou
 Photographies Erwan Lesné (sauf mention)
 Maquette Ludvig Malbranque, Samuel Gros
 Conception graphique JBA/Hélène Laforêt Impression Imprimerie Dieppoise
 Distribution Sonodi, 06 09 32 28 24. Rédaction 24, rue des Maillots, tél. 02 35 06 39 70
 Régie publicitaire Média & Publicité, 06 78 17 33 05 ou 01 49 46 29 40
 Dépôt légal juin 2010 - (06-11) ISSN 1141-460X.



Pour favoriser le départ en vacances de jeunes dieppois, la Ville relaie une opération de Jeunesse au plein air.

Jeunesse au plein air : le droit aux vacances pour tous

L'association Jeunesse au plein air (JPA) de Haute-Normandie lance l'opération "premier départ en vacances" pour 276 enfants âgés de 6 à 14 ans.

Créée en 1938 à la suite des premiers congés payés de 1936, Jeunesse au plein air (JPA) est une « *confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents* ». Reconnue d'utilité publique, cette association fédère en effet sur l'ensemble du territoire français des organisations qui coordonnent leurs actions en faveur des vacances et des loisirs éducatifs, afin que ces derniers soient identifiés comme des temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et de la famille. Concrètement, elle a pour objectif de développer l'accès de tous les enfants aux vacances, loisirs et séjours scolaires.

Premières vacances pour 276 Hauts-Normands

Ainsi, la JPA 276 – ce chiffre étant la contraction des deux départements qui forment la région Haute-Normandie : 27 (Eure) et 76 (Seine-

Maritime) – a mis en place une opération intitulée "premier départ en vacances pour 276 jeunes hauts-normands à l'été 2011". Accompagnée par un grand nombre de partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que par les organismes à la fois membres de JPA et organisateurs des séjours, JPA propose sept séjours, d'une ou deux semaines, pour des enfants de 6 à 14 ans. Les tarifs de ces séjours sont rendus encore plus accessibles grâce à la possibilité d'obtenir, sous conditions de ressources, des aides complémentaires (Caf, CCAS...). À noter que la JPA de Haute-Normandie s'engage à apporter une aide minimale de 12 euros par jour dans le cadre de ce projet.

Les familles dont les enfants n'ont jamais connu les joies d'un départ en vacances et d'un voyage en terres inconnues pourront choisir parmi les destinations suivantes : Clinchamps-sur-Orne (Calvados), Gouville-sur-Mer (Manche), Jumièges (Seine-Maritime), Angoulins-sur-Mer

(Charente-Maritime), Château de Rieux (Seine-Maritime), Saint-Jean-d'Arves (Savoie).

Soucieuse d'encourager cette initiative solidaire de vacances pour tous, la Ville de Dieppe est un relais d'information sur cette opération "premier départ en vacances" au travers des CCAS et des mairies annexes et aux côtés de plusieurs partenaires comme les Maisons des Jeunes, le Centre social Jacques-Prévert, Mosaique, La Parentèle, l'ADDLE... où des dossiers d'inscription peuvent être retirés. Les CCAS de Dieppe et Neuville ainsi que les mairies annexes sont à disposition des familles pour constituer la demande de financement du projet. ■ *Pierre Leduc*

EN PRATIQUE : Pour plus d'informations, contactez la Jeunesse au plein air par téléphone au 02 35 75 36 98, par mail à comitejpa76@wanadoo.fr ou rendez-vous sur www.jpa.asso.fr. Vous pouvez aussi vous adresser à Martine Alix au CCAS de Dieppe (02 35 06 6272).



Sébastien Jumel, maire de Dieppe, et Xavier Bertrand, ministre de la Santé, ont inauguré le nouveau pavillon de psychiatrie de l'hôpital avant de poser la première pierre du futur pavillon de médecine.

Hôpital : les chantiers s'enchaînent

« Un hôpital qui entre concrètement les deux pieds dans le XXI^e siècle ! » C'est par ces mots que Sébastien Jumel a caractérisé le centre hospitalier de Dieppe, le 26 avril, à l'occasion de l'inauguration du nouveau pavillon de psychiatrie – baptisé *Simone Veil* et entré en service en fin d'année 2010 – et de la pose de la première pierre du futur pavillon de médecine dont la livraison est prévue en 2012. Avec l'aménagement en cours du service des Urgences et l'installation d'une hélistation, ces deux opérations, dont le montant cumulé atteint 32 millions d'euros, s'intègrent dans un large programme de modernisation et de reconstruction de l'hôpital de Dieppe opéré depuis 1993.

Les hospitaliers font entendre leurs préoccupations au ministre

A noter que ces deux moments forts de la mutation de l'hôpital de Dieppe se sont déroulés en présence de Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Le personnel hospitalier dieppois a d'ailleurs profité de la visite du membre du Gouvernement pour manifester, devant l'établissement public de santé, son mécontentement face à la suppression de 15 000 postes prévue en 2011, et pour présenter ses revendications en matière de paiements des heures supplémentaires, de rythmes de travail, de précarisation de certains postes...

Une délégation a été reçue en sous-préfecture et entendue par l'un des conseillers du ministre de la Santé. Dans son intervention, Sébastien Jumel a également relayé les préoccupations et les revendications des personnels hospitaliers. ■ *Pierre Leduc*

De nouveaux locaux pour "Ensemble"

L'association "Ensemble vers l'insertion et l'emploi" a inauguré ses nouveaux locaux le 18 mai en présence de Didier Marie, président du Département de Seine-Maritime, de Sébastien Jumel, maire de Dieppe, de Sandrine Hurel, députée, de partenaires institutionnels (Pôle Emploi, Sodineuf) et de travailleurs sociaux.

Accompagnant des personnes en difficulté depuis 1998, les douze salariés de l'association, dont cinq

conseillers en économie sociale et familiale, occupent désormais des bureaux flambant neufs situés sur un étage de l'ancienne clinique des Fougères, rue du Château d'eau. Depuis le début de l'année, ces professionnels, qui interviennent sur le secteur de Dieppe-Neufchâtel, ont en moyenne suivi 229 personnes par mois, principalement des bénéficiaires de minima sociaux et des personnes recherchant un emploi ou un logement.



L'inauguration des nouveaux locaux a permis à Nicole Boucheron-Schuller (à droite), présidente d'Ensemble, de rappeler les axes d'évolutions de l'association depuis sa création en 1998.

Les centres sociaux subventionnés

Une convention triennale avec les neuf centres sociaux adhérents au réseau de l'Association des centres sociaux de l'arrondissement de Dieppe (Acsad) a été ratifiée à la Maison du Département le 18 mai en présence, notamment, de Didier Marie, président du département de Seine-Maritime.

Cette convention a pour objectif d'entériner le partenariat entre les centres sociaux, la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général, ce qui, pour Patrick Buisson, président de l'Acsad, représente non point une finalité, mais « un nouveau départ ». Cette

année, le Département a accordé 83 932 euros aux neuf centres sociaux associatifs de la région dieppoise et la Caf, quant à elle, 753 000 euros.

Pour sa part, Sébastien Jumel, maire de Dieppe et vice-président du Département, a souligné combien les centres sociaux contribuent au renforcement des liens familiaux et à la construction de partenariats, tout en rappelant que la Ville de Dieppe verse chaque année 847 000 euros aux trois centres sociaux présents sur le territoire communal (Maison Jacques-Prévert, Oxygène et Mosaïque).

L'Anru de concert avec les habitants

Après Neuville le 15 avril, c'était au tour du Val Druel d'inaugurer le 3 mai son premier "café-chantier", un dispositif de concertation sur le renouvellement urbain du quartier, au plus près des habitants.

La première journée de concertation sur le projet de renouvellement urbain au Val Druel s'est déroulée le 3 mai. À travers le dispositif du café-chantier, ce temps d'échange convivial autour... d'un café entre les acteurs du projet et les habitants du quartier était une occasion de faire le point sur l'avancée de l'Anru, les projets de résidentialisation et de prendre en considération les questionnements, remarques et suggestions des habitants sur ces sujets. Au Val Druel, la programmation Anru consistera principalement en la

concernant la circulation, prochainement piétonnière, devant l'école Sonia-Delaunay. « Actuellement, les voitures passent près des barrières de l'école et c'est très dangereux pour les enfants ! » Pour sa part, Deborah Contremoulin souhaiterait plus de verdure au sein du quartier. « Ça manque ici, il n'y a que du béton. Ça égayerait le Val Druel ! »

Venu à la rencontre des habitants, Sébastien Jumel a annoncé en 2011 et 2012 un « coup d'accélérateur » au niveau de la concrétisation de l'Anru. Le maire de Dieppe les a par la même occasion incités à suivre et à participer à l'évolution des pro-



Les habitants du Val Druel ont manifesté leur intérêt pour les opérations de renouvellement urbain du quartier lors du café-chantier du 3 mai.

restructuration d'équipements publics (reconstruction du centre social-mairie annexe et du restaurant scolaire, création d'une salle multifonctions et d'un petit local associatif), l'aménagement d'espaces publics mieux identifiés et plus agréables (voies piétonnes et automobiles, jardins thématiques, aires de jeux) et en l'amélioration du cadre de vie, via les bailleurs sociaux.

Habitante du quartier, Anne-Marie Pajot a par exemple obtenu une réponse à son interrogation

jets. « Nous voulons parfaire ce qui marche bien et améliorer ce qui ne va pas. Mais nous avons besoin de vous pour décider de la mise en œuvre de l'Anru ! » ■ P. Leduc

REPÈRES

Les prochains "cafés chantiers"

- 1^{er} juin après-midi : l'aménagement du square Debussy (Neuville)
- vendredi 24 juin : les abords de l'avenue Debussy (Neuville)
- mercredi 29 juin après-midi : les équipements publics du Val Druel

Pour mon passeport... je prends rendez-vous

Afin d'éviter les problèmes d'attente lors des demandes de passeport biométrique effectuées à l'Hôtel de Ville de Dieppe, à partir du 1^{er} juin ces démarches s'effectueront uniquement sur rendez-vous auprès du service Formalités administratives (tél. : 02 35 06 61 35). Les rendez-vous seront donnés du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30, et le samedi de 8h30 à 11h30.



A l'Hôtel de Ville, les demandes de passeport biométrique s'effectuent désormais sur rendez-vous.

Une station d'enregistrement de passeport biométrique est également implantée à la mairie annexe de Neuville-lès-Dieppe où les demandes d'instruction sont maintenues sans rendez-vous du lundi au vendredi. En revanche, rendez-vous doit être pris pour le samedi matin en appelant le 02 35 06 61 00.

Conseils de quartier



La 4^e session des Conseils de quartier lancée le 13 mai sur le secteur Pollet-Côteaux - Vieux Neuville se poursuivra le lundi 30 mai à 18h à la Maison Jacques-Prévost pour le secteur Caude-Côte - Janval - Bruyères et le lundi 6 juin à 18h30 au restaurant scolaire Sonia Delaunay pour le Val Druel.

Mémoire maritime

Le vendredi 10 juin, à 18h au Mémorial des Marins disparus, jetée-ouest, une cérémonie commémorera le 10^e anniversaire de la stèle. Cette cérémonie aura lieu en présence du Cercle maritime, à l'origine du monument. A noter que les premiers à avoir fait germer cette idée étaient Colette Hamelin et Jean-Pierre Leguyon.

Dieppe fête la mer et la pêche

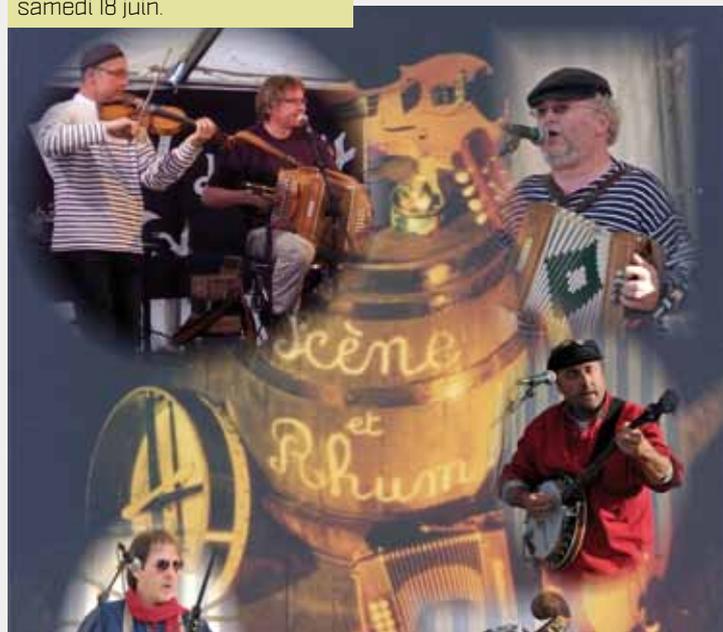
L'acte II de la Fête des quatre ports 2011, organisée par la Ville avec la participation des habitants, aura lieu les 18 et 19 juin avec les Fêtes de la pêche et de la mer.

Après le carnaval des familles, organisé le 28 mai dans le cadre de la Fête du port de commerce, place au deuxième rendez-vous des *Quatre ports en fête*, les 18 juin et 19 juin. Un événement gratuit et ouvert à tous sous la halle à marée du bassin Duquesne.

Au cours de la Fête de la pêche, le samedi 18 juin de 18h à 23h, laissez-vous embarquer par *Tony* dont certaines chansons font référence au métier de marin, avant de prendre le large avec *Vol de nuit*, un groupe folk-rock au répertoire maritime qui donne envie de chanter et de danser. Et pour éviter le mal de mer, n'hésitez pas à vous remplir l'estomac : les Citoyens du Pollet proposeront de la petite restauration en lien avec la mer (bulots, crevettes, foie de lotte et filet de hareng).

Comme pour le carnaval et la Fête du port de commerce, ces festivités sont mises sur pied avec la complicité et la participation active des habitants et du monde associatif. Ainsi, pour la Fête de la mer programmée le dimanche 19 juin de

Le groupe *Vol de nuit* donnera un concert pour la Fête de la pêche le samedi 18 juin.



10h à 16h, des Dieppois, toutes générations confondues, ont confectionné des fleurs pour décorer les bateaux... avec du matériel acheté par la Ville et en tenant compte des instructions données par le Comité local des pêches.

Cette Fête de la mer est un hommage aux marins disparus, mais aussi pour les équipages un moyen de conjurer le sort en mêlant sacré et profane. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur le métier de pêcheur. Outre la messe et la bénédiction des bateaux en mer, la gastronomie et la danse seront au programme. Ainsi, il sera possible de déguster des moules frites préparées par l'Amicale du rugby ou des spécialités bretonnes, le tout dans une ambiance assurée par le groupe folklorique "les Polletais", des déambulations musicales et de la guinguette.

Par ailleurs, durant ces deux jours, Alain Auzou, photographe local, présentera son ouvrage sur les marins pêcheurs dieppois. L'Estran et le Cercle maritime diffuseront des documentaires sur la pêche. Et les jeunes qui veulent embarquer vers des horizons lointains trouveront des renseignements sur les métiers offerts par la Marine nationale...

Programme



Fête de la pêche, samedi 18 juin

► 18h-23h

village avec nombreux stands en lien avec la mer

► 19h45-20h45

concert de *Tony*

► 20h45-23h

concert de *Vol de nuit*

(musique folk-rock),

petite restauration

préparée par les Citoyens

du Pollet

Fête de la mer, dimanche 19 juin

► 10h

ouverture du village, animations proposées par le monde associatif (SNSM,

Estran, Cercle mers et

marine...) et déambulation

dans les rues avec la

fanfare *Fizcus Family*

► 10h30

procession

► 11h

messe

► 12h15

dances et musiques

traditionnelles dieppois

avec le groupe folklorique

Les Polletais, restauration

sur place

► 13h

départ des bateaux pour

la bénédiction en mer,

accompagnés de la

fanfare *Fizcus Family*

► 13h30-16h

guinguette

VAL DRUEL

Fête bucolique

Allures de kermesse campagnarde pour la fête de quartier du Val Druel du 11 juin. Organisée par le centre Mosaïque sur le terrain de "la banane" avec le soutien de la Ville, du Foyer Duquesne, des écoles et des associations du quartier, la fête démarrera à 13h30 avec la parade des majorettes "les Shy'ms". Des animations rappelant les kermesses d'antan, propices à créer du lien social, rythmeront l'après-midi. Tout en affichant des allures rétro, cette fête sera aussi très actuelle puisque DJ José animera la scène de 14h à minuit.



Au menu : chorale des écoles, Val Druel Academy, nombreux jeux avec la ludo, match de foot avec Loisirs amitié, tombola, jeux de course en sac, relais familles... Un barbecue géant permettra de partager un repas de quartier. Il sera suivi d'un bal populaire, puis d'un feu d'artifice.

NEUVILLE

Foire à tout

L'association Méningite Régis 76 organise une foire à tout le 12 juin face à la Maison des jeunes de Neuville. Réservation au 02 35 85 86 64.

FRONT DE MER

Beach tennis

Le club Dieppe Tennis organise une initiation et une découverte du *Beach tennis* les 2 et 3 juillet sur le terrain de beach situé près de la piscine des Bains. Gratuit et ouvert à tous.

NEUVILLE

Le 11 juin, Dansez vikings !

La grande parade de Dansez vikings ! fera battre le cœur de Neuville le 11 juin. De 14h à 17h, plus de deux cents jeunes des collèges de l'agglomération, de l'école de danse de la Maison des jeunes de Neuville, de l'Union sportive de l'enseignement primaire, du conservatoire Camille Saint-Saëns assureront ce spectacle orchestré par DSN, aux abords de la place Henri Dunant. Formés tout au long de l'année par la compagnie Sylvain



Groud et l'association Agogô Percussions, tous déambuleront sur des rythmes de danse hip-hop. Pour la première fois, les arts plastiques seront associés à l'événement avec la performance du graffeur Konu, qui élaborera une fresque en interaction avec les danseurs.

Le village associatif, qui plantera ses stands sur le parvis du Drakkar de 11h à 17h, participera à ces festivités avec des jeux d'extérieur organisés par la ludothèque. Une petite restauration est aussi prévue sur place. ■ M.-H.M.



Comme chaque année, la musique investit la rue le 21 juin pour une longue journée de fête.

Dieppe fête la Musique

Comme partout en France, la musique envahira les rues de Dieppe le mardi 21 juin. Pour une fête réussie, la Ville installera deux scènes. L'une, quai Henri IV, accueillera des groupes ; l'autre, parvis de l'église Saint-Rémy, sera destinée aux élèves et professeurs du conservatoire Camille Saint-Saëns. Et comme il n'y a pas de vraie Fête de la musique sans pratiques amateurs, les formations qui le souhaitent pourront profiter des bornes électriques mises à disposition par dans les rues piétonnes du centre ville. Par ailleurs, de nombreux bars et restaurants prévoient de la musique à leur terrasse. Alors, n'hésitez pas, venez fêter le solstice d'été en musique. ■ M.-H.M.

Programme

- 20 juin, 19h, à l'auditorium, concert gratuit de la chorale du conservatoire Camille Saint-Saëns
- 21 juin, scène quai Henri IV (face aux Oratoriens) :
 - 17h30, *Butterfly Jack*, pop folk
 - 19h30, *Un notre parfum*
 - 21h30, *Syrano*
- 21 juin, scène parvis Saint-Rémy
 - 17h, déambulation de la classe de percussions, rue de la Barre
 - 18h, harmonies cadets et juniors
 - 19h, ateliers musiques actuelles du conservatoire Saint-Saëns
- 21 juin, cour du conservatoire Camille Saint-Saëns
 - 18h, petits ensembles musique de chambre et piano
 - 21 juin, au Temple (rue de la Barre)
 - 18h30-21h, musique ancienne

EN PRATIQUE : pour vous installer en ville, contactez stephanieanimation@mairie-dieppe.fr

Horaires des marées

du 7 juin au 6 juillet

Date	Pleines Mers				Basses Mers					
	Matin	haut	Coef	Soir	haut	Coef	Matin	haut	Soir	haut
7 M	03 54	8,55	73	16 26	8,35	71	10 52	1,40	23 12	1,70
8 J	04 43	8,30	68	17 18	8,15	65	11 40	1,60	--	--
9 J	05 38	8,05	63	18 17	8,00	61	00 04	1,85	12 35	1,75
10 V	06 42	7,90	60	19 24	8,00	60	01 03	1,95	13 38	1,85
11 S	07 52	7,90	61	20 33	8,10	63	02 11	1,95	14 49	1,85
12 D	09 04	8,10	65	21 40	8,35	69	03 23	1,80	16 00	1,65
13 L	10 10	8,35	72	22 40	8,65	76	04 31	1,55	17 05	1,45
14 M	11 10	8,60	80	23 35	8,85	83	05 35	1,30	18 05	1,30
15 M	--	--	--	12 04	8,85	86	06 33	1,10	18 59	1,15
16 J	00 25	9,05	88	12 54	9,00	90	07 26	0,95	19 49	1,10
17 V	01 11	9,15	91	13 39	9,05	90	08 15	0,85	20 34	1,05
18 S	01 55	9,10	89	14 23	9,00	88	08 59	0,90	21 16	1,15
19 D	02 37	9,00	85	15 04	8,85	82	09 40	1,00	21 55	1,35
20 L	03 18	8,80	79	15 44	8,65	75	10 17	1,20	22 32	1,60
21 M	03 58	8,45	71	16 23	8,30	66	10 52	1,50	23 07	1,90
22 M	04 37	8,10	62	17 03	7,95	57	11 27	1,85	23 44	2,20
23 J	05 19	7,70	53	17 46	7,60	48	--	--	12 06	2,15
24 V	06 07	7,30	45	18 38	7,30	42	00 29	2,45	12 53	2,45
25 S	07 05	7,05	40	19 41	7,15	39	01 22	2,70	13 51	2,65
26 D	08 16	7,00	39	20 51	7,25	41	02 26	2,75	14 57	2,70
27 L	09 25	7,20	44	21 53	7,55	47	03 35	2,60	16 06	2,50
28 M	10 23	7,55	51	22 45	7,90	56	04 39	2,30	17 06	2,20
29 M	11 13	7,95	60	23 31	8,25	65	05 33	1,95	17 57	1,90
30 J	11 58	8,30	70	--	--	--	06 22	1,65	18 44	1,60
1 J	00 13	8,55	74	12 40	8,60	78	07 09	1,35	19 28	1,40
2 S	00 55	8,80	81	13 22	8,85	84	07 54	1,15	20 12	1,20
3 D	01 36	9,00	86	14 04	9,00	88	08 39	0,95	20 56	1,10
4 L	02 18	9,10	89	14 47	9,10	90	09 23	0,85	21 39	1,05
5 M	03 01	9,10	89	15 30	9,05	88	10 05	0,85	22 22	1,10
6 M	03 45	9,00	86	16 14	8,90	84	10 47	0,95	23 05	1,25
7 J	04 30	8,80	81	17 00	8,65	77	11 29	1,20	23 49	1,45



Le jardin, c'est aussi une question d'environnement. De jeunes Dieppois ont ainsi défilé sur la Fête des fleurs dans des costumes en matériaux recyclés.

ZAC DIEPPE SUD



Hugues Falaize, premier adjoint au maire en charge de l'urbanisme, a piloté le groupe de travail sur l'aménagement de la Zac Dieppe Sud.

Dieppe Sud un projet clé pour le territoire dieppois

Opération majeure pour le développement de la ville et de son agglomération, le schéma d'aménagement de la Zac Dieppe Sud a été dévoilé aux Dieppois lors d'un Conseil municipal spécial, le 12 mai dernier. Présentation d'un projet qui changera la face de Dieppe pour les vingt ans à venir.

Au cours de la séance du Conseil municipal du 12 mai, dédiée à la présentation du projet d'aménagement de la Zac Dieppe Sud, Sébastien Jumel, maire de Dieppe, et Hugues Falaize, son premier adjoint en charge de l'Urbanisme, ont exposé les grandes lignes de ce projet d'envergure. En préambule de cette séance spéciale, non délibérative, le Maire a rappelé le caractère historique de la Zac qui couvre, au sud de la ville, 39 hectares gagnés sur le cours de l'Arques au fil du temps.

Un site historique

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, de nombreuses activités industrielles et portuaires se développent en effet dans ce secteur : scieries, huileries, entrepôt de tabac et de fruits exotiques, activités de logistique. Cette industrialisation s'accompagne de la création d'infrastructures de transport importantes : installations portuaires, réseau ferré, construction d'une gare SNCF en complément de la gare maritime... Dès la fin du siècle dernier, les activités industrielles ainsi que le

trafic portuaire et ferré connaissent un déclin. Cette baisse d'activités se matérialise par l'apparition de friches et l'abandon de l'utilisation de voies de chemin de fer.

La création de la Zac Dieppe Sud

Dès les années 1990, la Ville de Dieppe décide de redynamiser ce territoire. Elle crée donc la Zone d'aménagement concertée (Zac) *Dieppe Sud* en 1999 et en confie la réalisation à la Semad (Société d'économie mixte de l'agglomération dieppoise). Pour Sébastien Jumel, la question qui se posait à ce moment-là était de savoir « si on laissait le marché réguler l'occupation de cette zone ou si la puissance publique se dotait d'outils appropriés pour se donner les moyens de réfléchir à un schéma global et cohérent favorisant des activités créatrices d'emplois et de services ».

Le dossier de création de la Zac préconise alors la création d'une zone mixte, avec des activités économiques, du logement, des administrations, sans définir une programmation précise ni planifier l'intervention de l'aména-

« Dieppe Sud ne sera pas un nouveau quartier, mais l'ambition de la ville au XXI^e siècle ! »

Hugues Falaize

► premier adjoint au maire chargé de l'Urbanisme

SOMMAIRE

Dieppe Sud : un projet clé pour le territoire dieppois	9
Le site actuel : un secteur en mutation	11
Les enjeux : le développement du territoire dans les 20 ans	12
Dieppe Sud : un cœur pour le pôle d'équilibre régional	14
Des changements majeurs pour améliorer la circulation et le stationnement	19
Programmation : un projet déjà en mouvement	20
Une priorité : l'aménagement de la tête nord de la Zac	21

Une maquette au 1/750^e de la Zac, présentée lors du Conseil municipal, est désormais visible dans le hall de l'Hôtel de Ville.

geur ou encore déterminer des secteurs prioritaires. La municipalité élue en 2001 avait pour sa part



REPÈRES

L'Agence Patrick

Chavannes, créée en 1981, a mis au profit de projets urbains complexes dont elle s'est fait une spécialité, sa triple compétence en architecture, urbanisme et paysage. Grâce à son savoir-faire, l'agence travaille sur des projets d'envergure nationale, notamment l'aménagement du trapèze Renault à Boulogne-Billancourt, un quartier autour d'un pôle multimodal à Bezons, le plan guide des Groues à Nanterre, et internationale avec de nombreux concours d'urbanisme en Chine, sur des problématiques de développement durable à l'échelle du territoire. L'agence réalise des projets dans un cadre transversal, avec la question de la mixité au cœur de la problématique de rénovation et redynamisation urbaine, utilisant le paysage et l'espace public comme un vecteur principal. Pour ses qualités et ses capacités à mener un projet global, avec de multiples partenaires en concertation, l'agence a été choisie pour concevoir et réaliser le projet de Dieppe Sud.

engagé un programme de logements et d'équipement culturel (cinéma) sur l'ilôt des Huileries qui prévoyait la reconversion des sites portuaires en logements résidentiels. Pour conduire son projet, elle s'appuyait aussi sur les initiatives privées. Et l'agence d'urbanisme Patrick Chavannes était alors missionnée pour concevoir un schéma d'aménagement de la Zac sans faire de proposition sur la tête nord et en intégrant l'opération sur l'ilôt des Huileries.

Le projet de la nouvelle municipalité

Dès son arrivée aux responsabilités en 2008, la nouvelle équipe municipale donne de nouvelles orientations à la Zac Dieppe Sud. « Notre parti pris était à la fois volontariste et audacieux, retrace Sébastien Jumel. Nous avons voulu faire un mixte intelligent, à travers un schéma d'aménagement permettant d'appréhender les réalités économiques, de prendre en compte notre volonté de préserver l'interface ville-port, nécessaire au développement portuaire, de favoriser l'émergence d'activités tertiaires et de logements, le tout connecté au cœur du pôle multimodal que constitue la gare ». Le Maire ajoute qu'« au moment où se structure l'axe Seine du Grand

Paris, tout ce qui peut consolider Dieppe en tant que pôle d'équilibre régional et tout ce qui peut être de nature à renforcer son attractivité économique doit être favorisé. »

Hugues Falaize évoque de son côté l'aspect stratégique et majeur de la Zac Dieppe Sud. « Il n'y a pas d'autres sites, ni à Dieppe ni dans l'agglomération, où l'on puisse afficher ces objectifs politiques. »

Pour le premier adjoint en charge de l'Urbanisme, le projet peut se résumer en trois axes : « Conforter Dieppe Sud en tant que zone d'activités au sens large, avec une importante mixité des fonctions ; en faire un point de connexion du territoire avec le monde extérieur via la route, le chemin de fer et la mer ; enfin, en faire la principale entrée de ville et une zone de transition et de contact avec le centre historique. » Pour Hugues Falaize, « Dieppe Sud ne sera pas un nouveau quartier, mais l'ambition de la ville au XXI^e siècle ! »

Un projet évolutif

La réalisation de la Zac Dieppe Sud, qui est par ailleurs déjà une réalité à travers plusieurs programmes engagés ou achevés, est atypique en matière de conduite d'opérations d'aménagement. En effet, si une tranche opérationnelle est déjà définie et en phase de démarrage imminent au niveau de la tête nord (pôle administratif et tertiaire, résidence hôtelière, mail), l'ensemble du schéma global se complètera, à la manière des pièces d'un puzzle, en intégrant l'engagement des partenaires publics et les intérêts des partenaires privés qui s'imbriqueront au fur et à mesure.

De ce fait, au-delà de l'aménagement de la tête nord, la mise en œuvre du schéma directeur de la Zac donnera lieu à des études complémentaires et à des validations du Conseil municipal, en s'adaptant aux évolutions démographiques et économiques.

■ dossier réalisé par Pierre Leduc avec la Semad

REPÈRES

► 1999

création de la Zac et choix de la Semad comme aménageur

► 2008-2011

réalisation du schéma directeur de la Zac par le groupement composé de l'agence Chavannes (architecte-paysagiste), Iris conseil (bureau d'études VRD), Polyprogramme (programmiste)

► 2010

aménagement de la maison relais rue Jacob Bontemps (15 logements-foyer) ; signature du protocole d'accord avec le promoteur-investisseur CFA Financière Duval pour la constructions administratif et tertiaire

► 2010 / 2011

lancement des études et de la commercialisation pour la réalisation du centre tertiaire et administratif sur l'ilôt des Huileries et l'aménagement des espaces publics

► 2011

mise en chantier de la résidence Stalingrad (19 logements locatifs) et résidence Jeunes salariés, (21 logements foyers)

► 2011

extension de l'Institut médico-éducatif de l'APEI

► mi-2012

début des travaux du centre tertiaire et administratif et des espaces publics

► fin 2013

livraison des bâtiments du centre tertiaire et administratif et des espaces publics.



Le site actuel : un secteur en mutation

Hôte d'activités commerciales, artisanales ou administratives, le territoire de la Zac Dieppe Sud, qui a connu de fortes transformations par le passé, sera amené à poursuivre sa mue dans les années à venir.

La Zac Dieppe Sud couvre 39 hectares au sud de Dieppe, à proximité du centre ville. L'activité économique est très présente sur la zone, qui est en revanche peu habitée. En dehors du site du Val d'Arquet, sur le plateau Est, Dieppe Sud représente par conséquent une opportunité unique de développer le parc de logements dans la cité d'Ango.

Une zone d'activités à étendre

Actuellement, le secteur de la Zac est marqué par plusieurs friches industrielles, que le projet d'aménagement prévoit de requalifier. Des friches liées au déclin, à la fin du siècle dernier, des scieries, huileries, entrepôts de tabac et de fruits exotiques ou activités de logistique autrefois implantés sur ce territoire. Néanmoins, l'image dévalorisée qu'elles donnent ne reflète pas complètement la réalité du secteur. En effet, de

nombreuses activités économiques coexistent dans ce paysage urbain, qu'elles soient commerciales (concessionnaires automobiles sur l'avenue Normandie Sussex), portuaires ou logistiques (cours de Dakar), artisanales et industrielles (parc du Talou), mais aussi administratives (pôle emploi, médecine du travail, CPAM, Caf). L'ensemble de ces activités, associées à un pôle administratif et éducatif (lycée l'Emulation), ont vocation à rester dans la Zac et à se développer.

Un environnement contraint

Cependant, l'environnement urbain de la zone Dieppe Sud est très contraint : à l'Est et au Nord, le domaine portuaire et ses bassins de Paris, du Canada et Duquesne ; à l'Ouest, le faisceau ferré. De nombreuses coupures urbaines qu'il faut donc prendre en compte

et surmonter pour assurer de meilleures liaisons entre l'Ouest (quartier St Pierre, hôpital) et l'Est (Pollet, Neuville).

Avec 39 hectares de superficie, la Zac Dieppe Sud occupe une part importante du territoire de la ville.



Les enjeux : le développement du territoire dans les 20 ans

REPÈRES

La Zac, une zone d'activités au sens large

Le schéma d'aménagement de Dieppe Sud vise à lui conférer une très large mixité de fonctions, articulée autour de cinq grands secteurs :

► **La tête nord**, qui combine plusieurs fonctions de centralité avec un pôle multimodal, un pôle administratif et tertiaire, un pôle culturel, un parking de délestage...

► **L'interface ville-port**, adossée au bassin de Paris, avec en son cœur une activité liée au port qui devrait s'implanter sur le terrain Dieppe Fruits

► **Une zone mixte**, mariant logement et activités tertiaires

► **Un espace dédié à la formation**, autour du lycée Emulation.

► **Le parc d'activités du Talou**, qui sera conforté et développé.

Le schéma d'aménagement de la Zac doit répondre à plusieurs enjeux majeurs, afin d'affirmer à terme le rôle de Dieppe Sud en tant que principale entrée de ville, cœur opérationnel de l'agglomération et pôle multifonctions.

Le projet d'aménagement de la Zac Dieppe Sud devra relever trois défis majeurs en termes de développement pour les vingt ans à venir.

► **Le premier enjeu est de faire de la Zac la principale entrée de ville, et une zone de transition et de contact avec le centre historique.**

Avec le prolongement à venir de la RN 27 dans la vallée de l'Arques, la

Zac, aujourd'hui placée à l'arrière plan de la commune, se retrouvera en avant-scène et constituera la nouvelle entrée naturelle de la ville. Ce qui permettra au passage de rééquilibrer les flux de circulation automobile transitant par le plateau de Janval, qui engorgent l'avenue Gambetta et son débouché.

La Zac est aussi une zone centrale, avec la gare et des administrations situées à proximité du centre historique. La réorganisation du pôle

administratif, qui a besoin de s'étendre d'un point de vue structurel, permettra à terme de conforter le rôle de ville centre aujourd'hui joué par Dieppe.

► **Le deuxième objectif est de faire de Dieppe Sud un point de connexion du territoire avec le monde extérieur, via la route, le chemin de fer et la mer.**

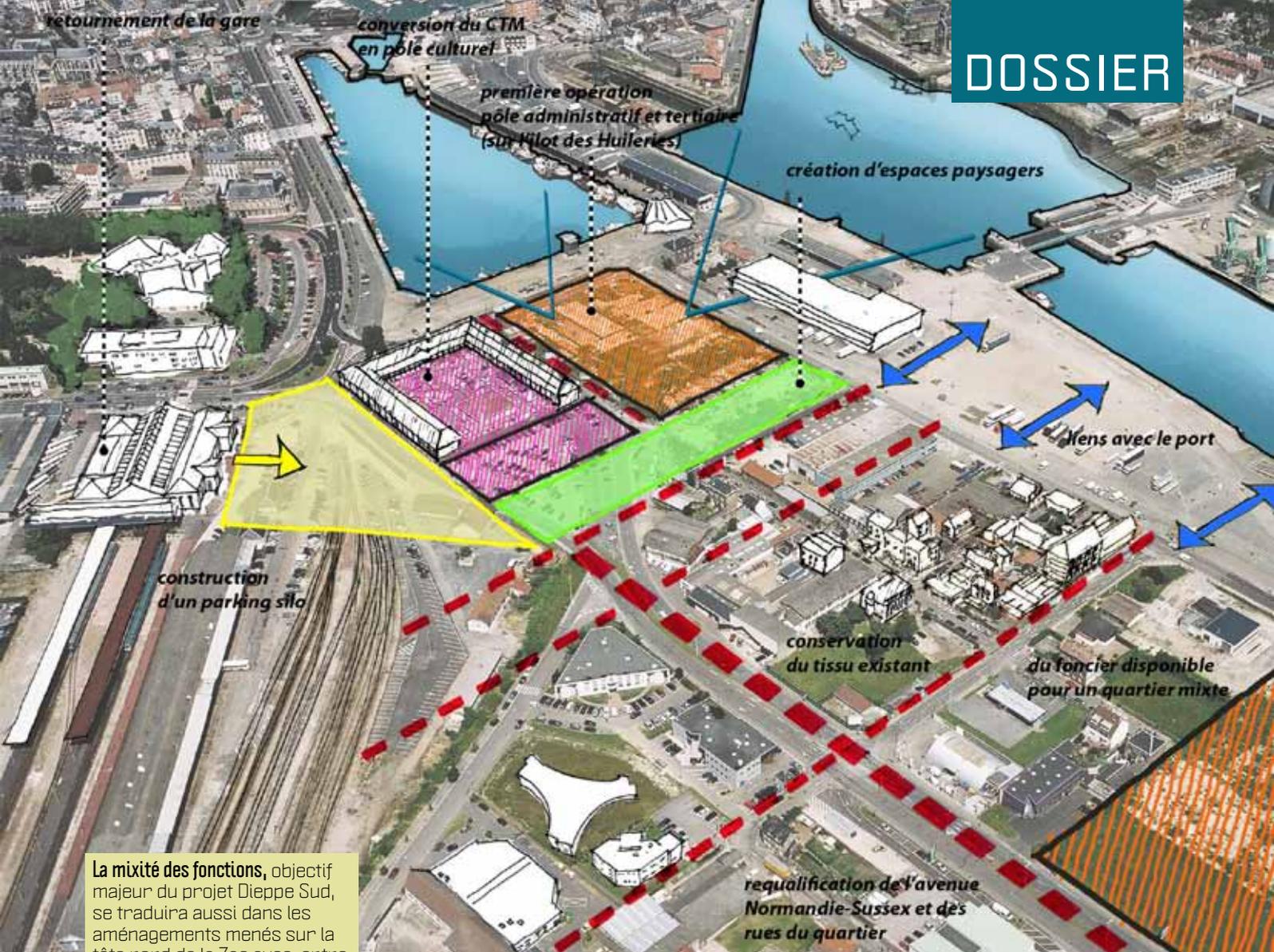
La préfiguration d'un futur pôle multimodal, organisé autour de la gare, a déjà été amorcée avec la réhabilitation de la gare routière et l'aménagement provisoire de l'îlot Bérigny par l'Agglo, dans le cadre du nouveau réseau de transport urbain Stradibus, qui fait de la gare SNCF le point de convergence des trois lignes structurantes dieppoises.

La nécessité de favoriser le transport multimodal s'inscrit également dans les préconisations du schéma directeur de la Zac élaboré par le bureau d'études Iris Conseil (voir page 19) et l'agence Chavannes, l'architecte urbaniste de Dieppe Sud. Cette nouvelle impulsion insufflée à la Zac vise à valoriser l'image de la ville et son positionnement comme pôle d'excellence régional, mais aussi centre naturel d'une agglomération – elle aussi en développement.

► **Le troisième enjeu est de conforter la Zac en tant que zone d'activités au sens large, avec une importante mixité des fonctions.**

Avec le développement d'une zone d'activité portuaire d'abord : le projet urbain est en effet l'opportunité de reconquérir une partie





La mixité des fonctions, objectif majeur du projet Dieppe Sud, se traduira aussi dans les aménagements menés sur la tête nord de la Zac avec, entre autres, un pôle administratif et tertiaire jouxtant un pôle culturel.

des espaces à vocation industriel-portuaire et d'inscrire cette zone dans un rapport de proximité avec la ville et le port.

Avec le développement d'un secteur mixte ensuite. L'opération Dieppe Sud concentrera les diverses composantes d'une ville : des logements, des commerces de proximité, des équipements culturels, un pôle tertiaire et administratif, un pôle multimodal et un pôle de formation.

Et enfin, avec le développement de l'activité économique, en visant le maintien de l'activité existante ainsi que l'accompagnement et l'extension de celle-ci.



La Zac Dieppe Sud constitue naturellement le point de connexion de la ville avec le monde extérieur, l'ensemble des modes de communication étant présent dans la zone : chemin de fer, route et voie maritime...

Dieppe Sud : un cœur pour le pôle d'équilibre régional

La Zac a vocation à devenir un cœur opérationnel pour le territoire dieppois, en regroupant en son sein différents pôles d'activités et de vie.

Visant la mise en place d'une large mixité de fonctions, le projet d'aménagement de Dieppe Sud confortera le pôle multimodal déjà organisé autour de la gare SNCF, de la gare routière et de la tête de réseau Stradibus, par la création d'un parking silo de rabattement d'environ 500 places et l'arrivée prochaine de la voie verte sur le territoire de la Zac.

► Un pôle culturel sera défini, notamment avec la relocalisation de la médiathèque Jean-Renoir dans les locaux actuels du centre technique municipal et la construction d'un cinéma à proximité.

► En complément du lycée de l'Emulation dieppoise, un espace pour un pôle de formation a été imaginé afin de se tenir prêt à accueillir de nouvelles formations post-bac, notamment dans le

domaine du nucléaire, en vue du chantier annoncé de l'EPR à Penly.

► Un pôle tertiaire et administratif se constituera sur l'îlot des Huileries (voir page 21).

► Les activités portuaires seront favorisées et accompagnées dans leur développement. La Municipalité a fait de ce point un axe fort du projet Dieppe Sud en créant les conditions pour accueillir des entreprises à proximité du port. En plus du rachat de la parcelle Dieppe-fruits, la Semad a commencé la commercialisation des terrains pour accueillir des activités portuaires compatibles avec les autres fonctions de la Zac : logements, commerces, activités économiques...

► L'offre de logements, dont la programmation est déjà lancée (voir page 20), visera un équilibre entre logement social, en accession ou privé, afin d'aboutir à une réelle mixité sociale dans le quartier.

► Les fonctions commerciales et artisanales ne seront pas en reste avec la volonté affichée de développer les commerces de proximité pour animer le quartier et répondre aux besoins des futurs habitants, ce qui pourrait également passer, selon l'évolution démographique du secteur, par l'implantation future de nouveaux équipements publics, notamment scolaires. A noter que l'imbrication de cette mixité des fonctions sera réalisée tout en conservant le patrimoine bâti existant, comme le secteur d'habitations autour de la

Cette perspective en 3D de Dieppe Sud traduit le schéma d'aménagement de la Zac en termes d'organisation spatiale et de volumétrie, mais ne préjuge pas de la forme ni de l'esthétique des bâtiments, qui seront définis par les architectes au fur et à mesure de la réalisation des projets.



ECLAIRAGE

La pré-programmation de la tête nord

- Logements : entre 400 et 450 logements dans le cadre du Plan local de l'habitat (PLH)
- Bureaux privés : 40 000 m²
- Bureaux administratifs : 7 880 m²
- Résidence hôtelière : 3 000 m², soit 70 chambres
- Activités et commerces de proximité : 2 500 m²
- Pôle culturel : 3 200 m² + cinéma (multiplex de 7 salles)
- Parking : 500 places



Des changements majeurs pour améliorer la circulation et le stationnement

Inscrit dans une logique de développement durable, le projet Dieppe Sud intègre des transformations majeures dans les domaines de la circulation et du stationnement des véhicules.

L'un des enjeux du projet d'aménagement de la Zac Dieppe Sud en matière de déplacements et de stationnement est de favoriser les différents modes de transport, dans le cadre du Plan de déplacement urbain (PDU).

La place de chaque mode de transport sera rééquilibrée et les transports publics développés. Dans ce cadre, la gare tiendra un rôle central et deviendra un pôle de multimodalité. Ensuite, une accessibilité plus directe et logique aux centres d'intérêt de Dieppe sera développée, tout en limitant le trafic vers le centre ville et la plage.

De nouveaux principes circulatoires instaurés

De nouveaux principes circulatoires seront mis en place, au regard du prolongement à venir de la RN 27, qui fera de Dieppe Sud la future

entrée de ville. Ainsi, le trafic des poids lourds sera orienté vers le cours de Dakar. Les connexions entre les différents points cardinaux de la ville seront améliorées, notamment via la mise à double sens de circulation des boulevards Georges-Clémenceau et de Gaulle. En tête nord de la Zac, le futur mail paysager (voir page 21) fera office de rond-point.

Des parkings de délestage autour du pôle multimodal seront réalisés dans le but de limiter la circulation en centre ville. Le premier, d'une capacité de 500 places, sera réalisé sur l'espace ferroviaire, à proximité immédiate de la gare.

Enfin, une navette électrique en direction du centre ville sera mise en place afin de permettre aux salariés ou aux visiteurs plus ponctuels de la zone de se rendre plus facilement d'un point à un autre, mais aussi pour encourager les visiteurs motorisés à utiliser le parking de délestage.

ECLAIRAGE

Schéma de circulation: les préconisations d'Iris Conseil

Le bureau d'études Iris Conseil a été missionné pour valider le schéma de circulation proposé par l'Agence Chavannes, architecte urbaniste du projet Dieppe Sud. Les résultats de l'étude menée ont permis de constater que les trafics sont élevés sur l'ensemble des axes du centre ville et concentrés au niveau des boulevards Clémenceau et de Gaulle, où l'on atteint plus de 12 000 véhicules par jour. L'étude a aussi pointé que la circulation non apaisée et le stationnement en nappe autour de ces boulevards

sont défavorables pour l'image d'un centre urbain. En vertu de ces constats, Iris Conseil propose que l'avenue Normandie Sussex, la nouvelle entrée de ville, soit mise à 2x2 voies, que le parvis de la gare soit un espace réservé aux piétons et aux déplacements actifs. Le bureau d'études préconise par ailleurs la mise en place d'un parking silo de délestage à côté de la gare pour les flux venant de l'Avenue Normandie Sussex, afin de limiter la circulation en centre ville, et la création d'un mail de 45 m de largeur, faisant office de rond-point d'entrée de ville, et se dessinant sous la forme d'une 2x2 voies et d'une large allée centrale réservée aux piétons et vélos.



Première étape du nouveau plan de circulation : l'aménagement de la tête nord

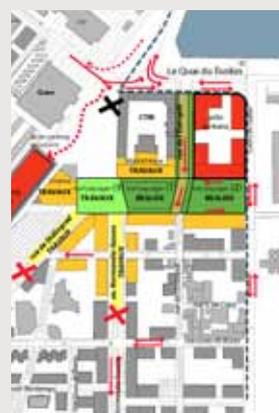
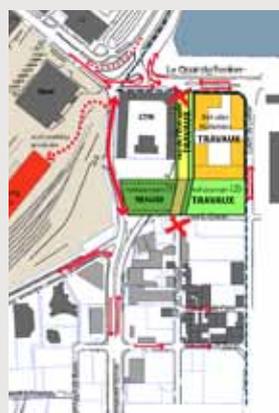
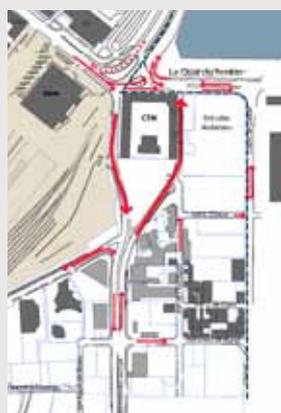
état actuel : rue de l'Entrepôt et avenue Normandie-Sussex à sens unique autour du centre technique municipal.

phase 1 : mise de l'avenue Normandie-Sussex à double sens pendant les travaux rue de l'Entrepôt, et création de parkings provisoires.

phase 2 : mise en service du parking silo avec un accès provisoire par la gare et maintien de la circulation double sens sur l'av. N.-Sussex

phase 3 : circulation canalisée par la rue de Bures et le cours de Dakar, à double sens, pendant les travaux sur l'av. N.-Sussex

état final : mise en service du mail et de la rue de l'Entrepôt à double sens et accès au parking via la rue de Stalingrad.



Programmation : un projet déjà en mouvement

S'inscrivant dans les orientations du schéma directeur de la Zac Dieppe Sud, quatre programmes de logements sont déjà en train de sortir de terre.

Au-delà de l'aménagement de la tête nord, qui constitue la première phase opérationnelle du projet Dieppe Sud, la Municipalité a déjà anticipé concrètement les logiques du schéma directeur à travers l'engagement de quatre programmes de logements. Deux d'entre eux viennent déjà d'entrer en service : la Résidence Jeunes salariés *Jean Delaloché* (rue de Stalingrad), inaugurée le 10 mai dernier, composée de vingt-et-un logements destinés à apporter une réponse aux problèmes d'accès au logement des jeunes en situation de premier emploi ou de formation professionnelle ; la Maison relais-pension de famille (rue Jacob Bontemps), inaugurée le 26 mai, un bâtiment collectif de quinze logements-foyer dont la gestion sera assurée par l'Œuvre normande des Mères. Par ailleurs, rue de l'Entrepôt, une maison est actuellement rénovée, en vue d'un agrandissement de la construction existante, par l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés). Enfin, un programme

de réalisation de dix-neuf logements locatifs au sein de la *Résidence Stalingrad* est également en cours de construction... rue de Stalingrad.

Inaugurée le 10 mai, la Résidence Jeunes salariés *Jean Delaloché*, rue de Stalingrad, accueille des jeunes en situation de premier emploi ou en formation professionnelle.



L'agrandissement d'une maison pour l'accueil des handicapés, rue de l'Entrepôt, est pris en charge par l'APEI.



La Maison relais-pension de famille pour personnes démunies, compte 15 logements-foyer rue Jacob Bontemps.

La résidence *Stalingrad*, située rue de Stalingrad à côté de la résidence pour jeunes salariés, offrira dix-neuf logements en location.



Une priorité : l'aménagement de la tête nord de la Zac

L'aménagement, essentiel, de la tête nord de la Zac constitue le premier volet du projet Dieppe Sud avec une tranche opérationnelle au démarrage imminent.

Les aménagements de la tête nord du futur quartier Dieppe Sud s'articuleront en deux temps, avec une première phase d'opérations concrètes au planning déjà défini (voir Eclairage page 22) et une autre avec des réalisations à plus long terme, au-delà de 2014, qui feront l'objet d'études complémentaires et de débats entre la Ville et ses partenaires, notamment l'Agglomération Dieppe-Maritime.

La première tranche opérationnelle : 2011-2013

Le premier grand chantier qui sera mené sur la tête nord de la Zac sera celui du pôle administratif et tertiaire. D'une superficie

de 14 000 m², dont 2 000 à 3 000 m² dédiés spécifiquement au tertiaire, ce pôle sera érigé sur l'ilôt des Huileries.

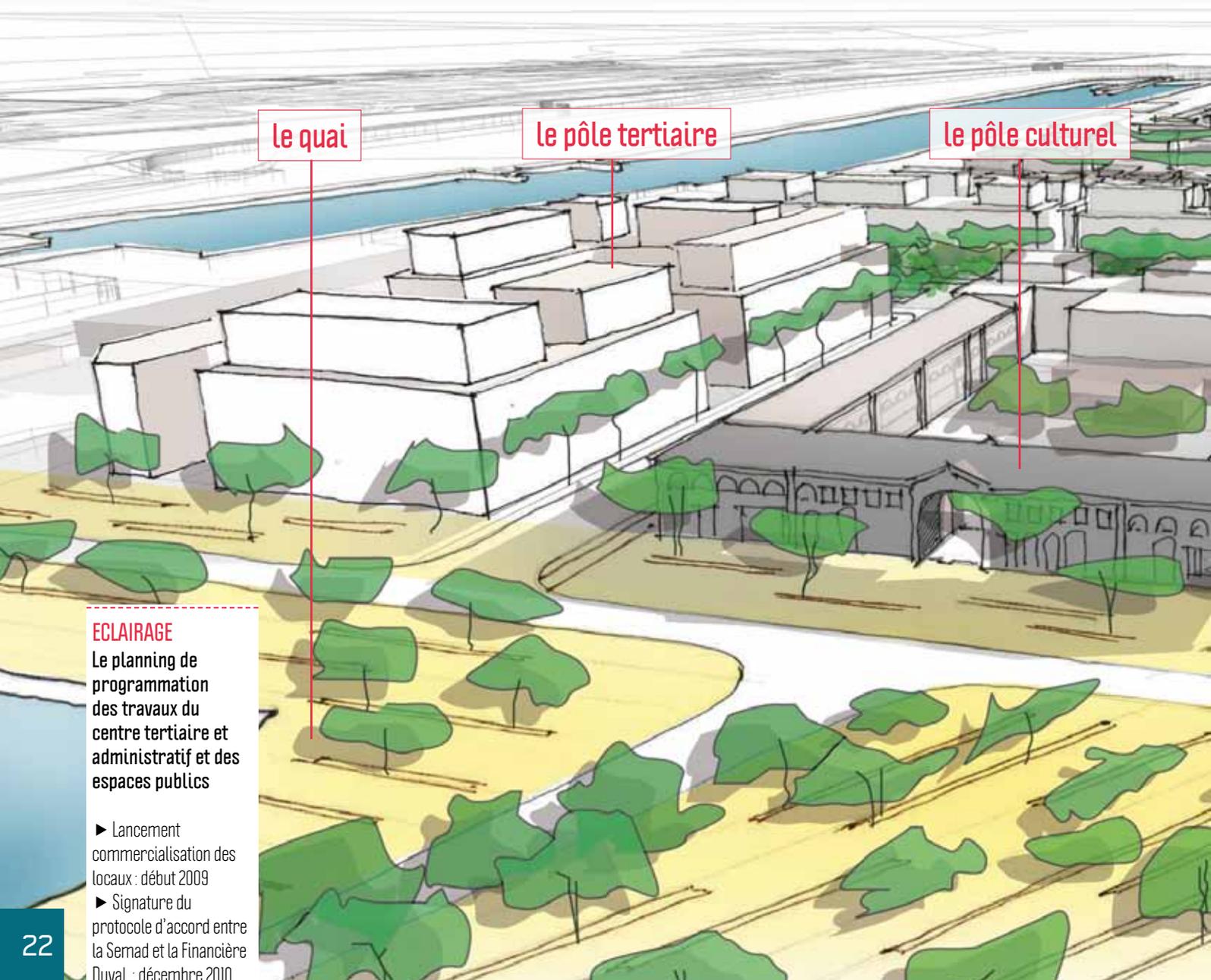
Depuis le lancement de la commercialisation des futurs bureaux, en 2009, le Pôle emploi, la CPAM, l'Urssaf, la Mission locale, la Caisse d'épargne, l'Udaf, la Semad et des entreprises dans le domaine du tertiaire privé sont pressentis pour intégrer ce programme. De son côté, Dieppe-Maritime étudie avec des programmistes la possibilité d'installer son Hôtel d'Agglomération sur le pôle administratif.

Accolée au pôle administratif et tertiaire, une résidence hôtelière sera réalisée à l'angle du cours de Dakar et du quai du Tonkin. Elle occupera une surface de 3 000 m², avec soixante-dix chambres



La réalisation du mail de la tête nord, tout en jouant le rôle de rond-point au débouché de l'avenue Normandie-Sussex, constituera un espace paysager ample et agréable, propice à la promenade.



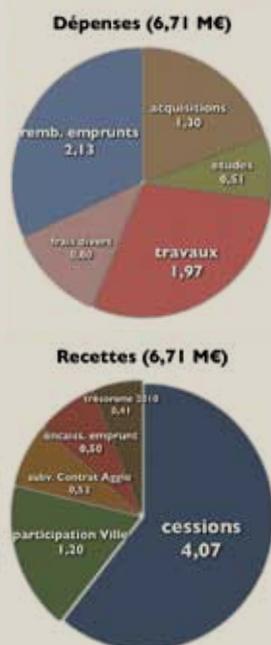


ECLAIRAGE

Le planning de programmation des travaux du centre tertiaire et administratif et des espaces publics

- ▶ Lancement commercialisation des locaux : début 2009
- ▶ Signature du protocole d'accord entre la Semad et la Financière Duval : décembre 2010
- ▶ Lancement du concours d'architectes : avril 2011
- ▶ Choix du lauréat : juin 2011
- ▶ Signature de la promesse de vente entre la Semad et la Financière Duval : juillet 2011
- ▶ Etudes et permis de construire émis par la Financière : juillet 2011/ février 2012
- ▶ Signature de l'acte de vente Semad/Financière Duval : mars 2012
- ▶ Début des travaux des bâtiments et des espaces publics : avril 2012
- ▶ Livraison des bâtiments et des espaces publics : fin 2013.

Le financement de la 1^{ère} phase opérationnelle (jusqu'au 30 juin 2013)

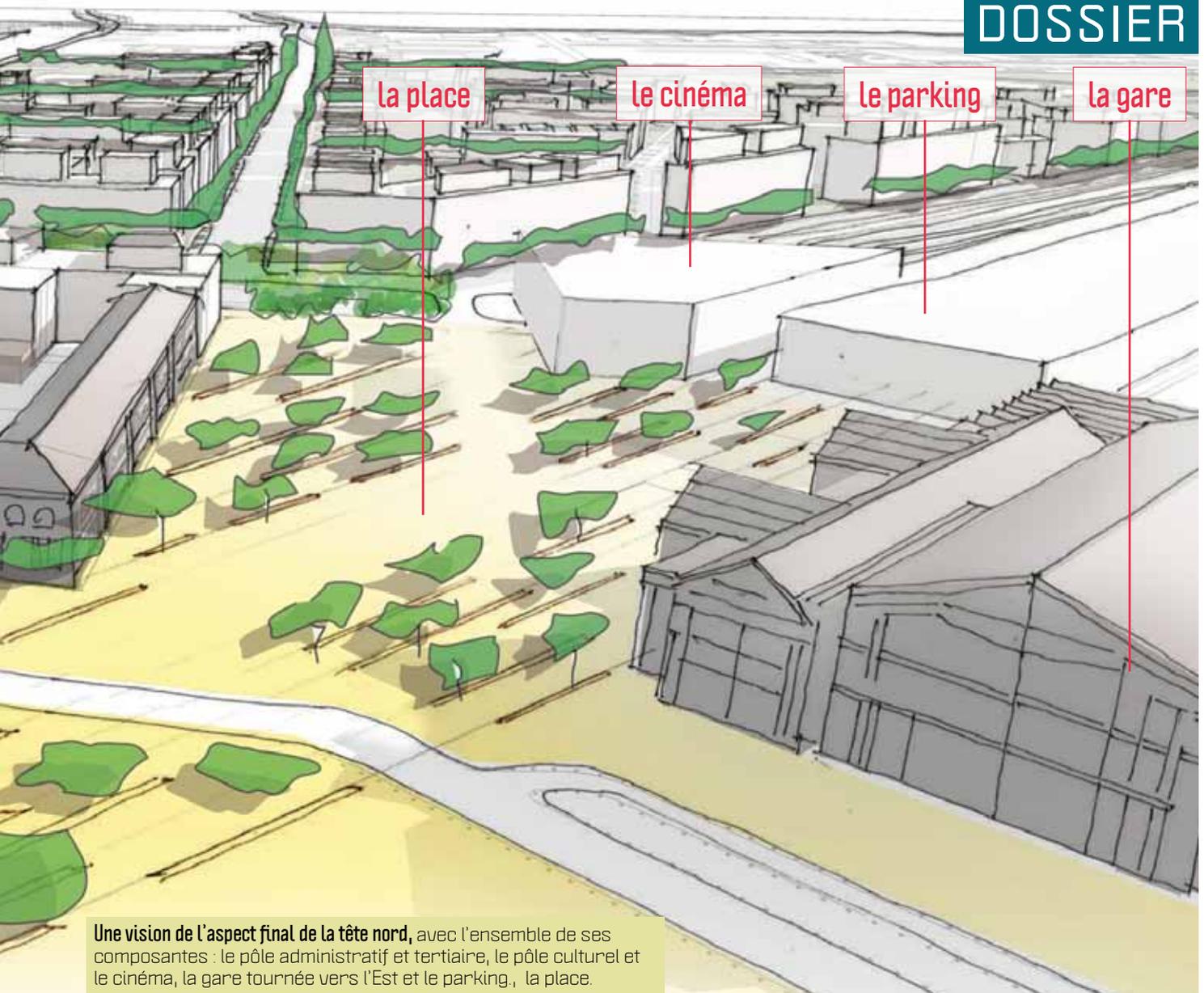


du type "appart'hôtel" combinant le confort d'un appartement et les services d'un hôtel. En articulation avec le pôle administratif, un parking silo modulable de cinq cents places sera construit entre les voies ferrées, combiné à une navette électrique desservant le centre ville pour faciliter la mobilité pendulaire, c'est-à-dire les déplacements quotidiens des personnes de leur domicile à leur lieu de travail, entre la gare et le centre ville, d'une part, et entre la gare et la Zac, d'autre part. La création d'un mail (voir schéma page 21) donnera à l'entrée nord de la zone une ambiance très paysagère et instituera un véritable poumon vert au cœur de la tête nord de la Zac. Concrètement, il s'agit d'une large avenue bordée de verdure, propice aux déplacements

des piétons et cyclistes. La circulation, au débouché de l'avenue Normandie Sussex, se fera autour de ce mail. La rue de l'Entrepôt sera quant à elle élargie, pour mieux desservir le quai du Tonkin.

La tranche prévisionnelle au-delà de 2013

La seconde phase opérationnelle de la tête Nord concernera principalement la création d'un pôle culturel, à travers la reconversion des actuels locaux du centre technique municipal (CTM) pour accueillir la médiathèque ainsi que d'autres activités culturelles, existantes ou à venir. Un projet qui suppose la relocalisation du CTM, qui pourrait découler d'une mise en commun des services techniques avec l'Agglo.



Une vision de l'aspect final de la tête nord, avec l'ensemble de ses composantes : le pôle administratif et tertiaire, le pôle culturel et le cinéma, la gare tournée vers l'Est et le parking, la place.

Autre volet du pôle culturel : la construction d'un cinéma, près de la gare, entre le futur parking et le pôle culturel. Il prendra la forme d'un multiplex de sept à huit salles et permettra de déménager *Le Rex* du centre ville, où ce dernier ne peut résoudre certains problèmes d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, le retournement de la gare (voir ci-contre) lui permettra de retrouver son entrée d'origine, côté Est, en ouvrant vers le pôle culturel. Enfin, l'aménagement du parvis de la gare clôturera les chantiers de la tête nord.



Le "retournement" de la gare SNCF prévu dans les opérations d'aménagement de la tête nord n'est qu'un retour aux sources. Comme le montre cette carte postale de Georges Marchand au début du XX^e siècle, l'accès des voyageurs se faisait à l'époque par la façade Est de l'édifice construit en 1848. Ce n'est qu'en 1921 que l'entrée sera assurée par la façade Nord.

REPÈRES

Les intervenants

Le promoteur de l'opération, qui construira les bâtiments de la tranche opérationnelle, est la Financière Duval. Une société foncière constituée de la Financière Duval et de la Caisse des Dépôts et Consignations sera créée, à terme, pour louer les locaux à des entreprises et des administrations.

Groupe des élus Communistes et Républicains

La compagnie Louis Dreyfus Line a pris la décision de ne plus utiliser le ferry "Côte d'Albâtre", propriété du Conseil Général qu'elle exploite sur la liaison Le Havre/Portsmouth dans le cadre d'un service annexe à la délégation de service public qui la lie au Département.

Il s'agit là d'une décision lourde de conséquences qui fragilise la ligne Dieppe Newhaven.

Mis devant le fait accompli, le Président du Département a avancé 4 hypothèses

- semi-désarmement du Côte d'Albâtre
- location du navire
- dénonciation de la DSP actuelle
- repositionnement du Côte d'Albâtre à Dieppe dans la perspective de liaisons supplémentaires vers Newhaven.

Conscients des enjeux, les élus communistes et républicains rejettent d'emblée les trois premiers scénarii.

Ils signifient la fermeture à terme de la ligne Dieppe Newhaven.

Le retour du Côte d'Albâtre à Dieppe (un des deux bateaux financés pour la ligne) constitue la seule solution qui vaille pour notre territoire, sa population, ses entreprises, pour l'avenir de notre cité maritime.

Une troisième, voire quatrième rotation, concourrait au développement de l'activité fret, elle contribuerait à une amélioration de la grille horaire pour les passagers.

Les élus communistes et républicains appellent à tous les habitants, les acteurs de la vie économique et sociale pour qu'ils conjuguent leurs efforts, se rassemblent pour faire prévaloir la seule proposition sensée, utile et réaliste de l'exploitation des deux ferries Côte d'Albâtre et Seven Sisters sur la ligne Dieppe Newhaven.

Groupe des élus Socialistes et de la Société Civile

L'usine d'incinération fermera le 30 juin et sera démantelée (2 ans de travaux). Les charges de cet équipement doté de fours et de cheminées vieillissantes devenaient trop coûteuses. L'usine pouvait incinérer 30 000 tonnes de déchets par an. En 2010, elle ne traitait plus que 15 000 tonnes, soit la moitié de sa capacité. Ainsi, le coût de retraitement est devenu très élevé : 196 € la tonne (remboursement des emprunts inclus). L'adhésion de la Ville de Dieppe au syndicat mixte d'élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen est la réponse la plus économique et la plus écologique pour les Dieppois. Elle permet de baisser considérablement ce coût à 89 € hors taxe la tonne, prix garanti pendant 10 ans. Dans ce tarif, sont aussi inclus la construction du quai de transfert et le transport des ordures ménagères à Rouen. L'économie réalisée pour la Ville est conséquente : 900 000 € par an.

Une seule ombre au tableau, héritage de la précédente municipalité : l'obligation de rembourser l'emprunt pour le traitement des fumées voté en 2005, soit 38 € la tonne jusqu'en 2017 puis 26 € jusqu'en 2023.

Et le bénéfice environnemental ? Deux camions compacteurs suffiront pour transporter quotidiennement les déchets à Rouen. Le bilan carbone actuel sera divisé par cinq ! Dans ce dossier, nous avons accompagné les 16 salariés de l'usine d'incinération en concertation entre les syndicats et les employeurs. Notre volonté : aucun agent au chômage à la fermeture de l'usine.

Dernier élément important : le transfert à l'Agglomération Dieppe-Maritime en 2012 de la compétence traitement et collecte des déchets est facilité. Le coût du service correspondra au montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et sera sans conséquence négative pour les finances municipales. Dieppe sera en mesure d'investir dans des bennes et des conteneurs enterrés, indispensables. In fine, la taxe des ordures ménagères des Dieppois qui trieront leurs déchets sera, elle aussi, allégée.

Groupe des élus Europe écologie - Les Verts

Depuis maintenant trois ans, les élus Europe Écologie - Les Verts essaient de faire en sorte que la Ville de Dieppe soit, conformément au programme qu'ils ont élaboré en partenariat avec les autres composantes de la majorité municipale, écologiquement exemplaire.

C'est avec la conviction que l'on peut à la fois contribuer à limiter notre impact sur l'environnement tout en créant les conditions d'un mieux vivre pour tous au sein de l'agglomération que les écologistes agissent au quotidien.

Dans le domaine de la restauration scolaire, ils veillent à faire en sorte que soient privilégiés les produits issus de l'agriculture biologique ainsi que les produits locaux et de saison. Dans le domaine des transports urbains, ils sont force de propositions pour substituer au déplacement automobile et que soient pris en compte dans les plans de circulation d'autres formes de déplacements moins polluants. Dans le cadre des nouveaux projets mis en œuvre par la municipalité : Anru, Zac Sud, Val d'Arquet, les Verts font en sorte que les normes environnementales de ces projets soient les plus hautes possibles.

Solidaires avec la majorité municipale lorsque celle-ci inscrit son action dans le cadre du mandat qui lui a été confié en 2008, les élus EELV peuvent toutefois se montrer critiques voir opposés à cette même majorité lorsqu'il s'agit de défendre des projets comme Uralchem ou l'EPR, projets qui peuvent impacter durablement voir même gravement notre environnement, notre santé et celle de nos enfants.

Trois ans, c'est le temps qu'il nous reste encore, dans le cadre de cette mandature, pour faire en sorte d'aller encore plus loin, d'être encore plus exigeant notamment avec nos partenaires de la majorité pour que nos actions soient pour 2014 véritablement exemplaires.

Groupe des élus Dieppe Ensemble

À grands renforts de communication, la municipalité a présenté un schéma de développement pour Dieppe Sud.

Le maire avait été élu sur la promesse d'un développement industrialo-portuaire de cette zone. On ne voit toujours rien venir. Sur Dieppe Sud, il a d'abord abandonné le beau projet des Voiles du Tonkin (200 logements, le cinéma et des commerces). Quel gâchis ! Puis, il a voulu installer l'usine de traitement d'engrais russes Uralchem que nous avons combattu. Maintenant, il nous annonce la construction de 14 000 m² de bureaux qui devraient notamment être occupés par Pôle emploi et la Cparam. On ne sait pas ce que vont devenir les locaux déjà occupés actuellement par ces administrations près de la gare. On sait, en revanche, que leur déménagement ne créera pas d'emploi. C'est du développement en trompe l'œil.

La politique de la municipalité sur Dieppe Sud, c'est la politique des demi-tours successifs et du temps perdu, sans stratégie de développement pour notre ville et pour l'emploi. Tout ça finit par coûter cher !

Dieppe Ensemble défend un projet de développement pour Dieppe Sud, ambitieux en logements avec des logements en accession à la propriété et des logements sociaux, ambitieux en activités et en emplois avec le maintien d'activités portuaires compatibles avec la ville et le développement d'un pôle d'entreprise autour des énergies nouvelles. Un projet vivant, un projet qui tourne notre ville vers l'avenir en lui donnant une nouvelle attractivité.

Groupe des élus Centristes

À propos de l'aménagement du nouveau quartier Dieppe sud,

Nous proposons avec l'équipe de Monsieur Leveau un aménagement attractif avec des activités commerciales et de la lumière le soir tout en respectant les possibilités de développement du port de commerce.

En effet, notre projet prévoyait un nouveau cinéma de type multiplex, une brasserie, des magasins de proximité ouverts le soir, en quelques mots de la lumière...

Nous avons prévu également l'implantation de logements pour toutes les catégories sociales.

Votre projet prévoit des "mètres carrés" de bureaux 14 000 m² pour la première tranche et la perspective de 40 000 m² à terme.

D'un point de vue de développement économique, vous nous indiquez que les bureaux seront occupés par les administrations déjà existantes (pôle emploi, caisse d'assurances maladie et hôtel d'agglomération).

Ces investissements représentent des dépenses et non du développement économique.

Vous prévoyez également la construction de logements mais vous ne savez pas comment les financer.

En conclusion, l'ensemble de votre projet manque de dynamisme et notre maire, Monsieur Jumel n'a pas marqué lors de la présentation de projet majeur son enthousiasme.

développement durable



Les locataires de l'immeuble Zélande, à Neuville, sont des habitués du fleurissement de leurs balcons.

Balcons fleuris : inscrivez-vous au concours !

Les inscriptions au concours des maisons et des balcons fleuris sont ouvertes. Tous les habitants, particuliers et commerçants, sont invités à participer. Seule condition à remplir : planter ou suspendre, selon l'espace disponible, fleurs et plantes dans son jardin et/ou en balconnière. L'objectif poursuivi est d'égayer son environnement quotidien tout en contribuant

à l'embellissement global de la ville. Les amateurs et passionnés de jardinage ont jusqu'au 1^{er} juillet pour s'inscrire à l'aide du bulletin ci-dessous. Le passage du jury s'effectuera courant août. À vos plantes. Prêt. Fleurissez !

EN PRATIQUE : pour tout renseignement concernant l'inscription, téléphoner le mardi au 02 35 06 60 42.

25

Bulletin d'inscription (à remplir en majuscules)

Nom : Prénom : Tél. :

Adresse :

Je désire m'inscrire au concours des balcons et maisons fleuris dans la catégorie suivante :

(cocher la case correspondante)

Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue

Catégorie 2 : Maison avec décor floral installé sur la voie publique

Catégorie 3 : Maison ou appartement avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue, sans utilisation de la voie publique

Catégorie 4 : Maison n'entrant pas dans les trois catégories précédentes (fenêtres, murs fleuris)

Catégorie 5 : Immeuble collectif, sous réserve qu'au moins cinq appartements soient fleuris (moins de cinq, participation individuelle en catégorie 3 ou 4)

Catégorie 6 : Commerce avec ou sans jardin visible de la rue

Catégorie 7 : Espaces verts privés non visibles de la rue (entrée dans la propriété autorisée au jury)

Avez-vous déjà participé au concours des balcons et maisons fleuris ? oui non

Bulletin à retourner au plus tard le 1^{er} juillet, au service Espaces verts, Hôtel de Ville, BP 226, 76 203 Dieppe CEDEX.

Vous pouvez également le déposer en mairie de Neuville, en mairie annexe de Janval ou du Val Druel et au CTM, quai du Tonkin.



REPÈRES L'UIOM transformée en quai de transfert

Le démantèlement de l'Usine d'incinération des ordures ménagères est à la charge de la Ville de Dieppe. Il devrait durer deux ans. Le Smédar assurera alors la reconversion du site en quai de transfert pour les ordures ménagères.

Les performances de l'incinérateur du Smédar vont permettre de faire baisser la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) payée pour l'élimination des déchets des Dieppois de 7 € à 2 € la tonne.

Déchets : réduire la facture

Avec le choix du Smédar, le coût de l'incinération des ordures ménagères des Dieppois chute de 153 à 89 euros hors taxes la tonne. Une bonne opération économique, mais aussi environnementale. Explications.

Les ordures ménagères des Dieppois seront transportées puis traitées à l'incinérateur du Smédar (Syndicat mixte d'élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen), au Grand-Quevilly, à compter du 1er juillet. La Municipalité a saisi l'opportunité de l'échéance du contrat d'exploitation de l'Usine d'incinération des ordures ménagères de la Ville de Dieppe confié à Inova pour réduire les coûts de traitement de ses déchets. Une option qui passe par la fermeture de l'UIOM. « *Le maintien en activité de cet équipement n'est plus envisageable. Le gisement de déchets est insuffisant et les coûts prohibitifs du fait qu'il tourne à mi-régime, développe* » Eric Tavernier. La décision prise permet de réaliser une économie de 64,05 euros HT par tonne d'ordures ménagères incinérées : de 153,05 euros à 89 euros ». Un montant garanti pour dix ans par contrat alors que de coûteuses mises aux normes de notre usine étaient à prévoir ! « *C'est chaque année 909 097 euros TTC de dépenses*

en moins pour la Ville ! », pointe l'adjoint au maire chargé de Développement durable. Cet argument économique, qui permet d'équilibrer le budget du service Déchets et de réunir de meilleures conditions en vue du transfert de compétence vers l'Agglo, s'accompagne d'intérêts environnementaux.

Les ordures ménagères des Dieppois valorisées

D'une part, le transport de Dieppe à l'usine Vesta du Grand-Quevilly ne nécessitera en moyenne que 2,5 camions par jour. Un impact sur l'environnement compensé par les économies d'échelle réalisées sur la consommation de combustible nécessaire au fonctionnement de l'UIOM, les meilleures performances du Smédar en termes de rejets, mais aussi et surtout, la valorisation énergétique opérée sur ce site. « *Nos déchets alimenteront l'unité de cogénération du site qui produit de l'électricité. De plus, le Smédar étudie le développement d'un réseau de chauffage urbain* », souligne Eric Tavernier.

D'autre part, trois salariés d'Inova seront formés en tant qu'ambassadeurs du tri par le Smédar et mis à disposition du territoire dieppois pour améliorer nos performances en matière de tri sélectif. Leur intervention, incluse dans les tarifs proposés par le Smédar, permettra de réduire les tonnages de déchets ménagers incinérés. Et du même coup la facture.

Ce point illustre l'attention portée au volet social de ce dossier. « *Les personnels de l'UIOM sont salariés d'Inova et nous n'avons aucune obligation légale. Néanmoins, nous avons eu le souci de traiter cette question avec nos partenaires sur ce dossier, Inova et le Smédar, pour trouver une solution pour chacun* », souligne Sébastien Jumel. Le Smédar va ainsi recruter huit des seize employés d'Inova. Trois seront affectés au fonctionnement du quai de transfert à Dieppe, deux au transport des déchets vers l'usine Vesta et les trois autres seront formés aux missions d'ambassadeurs du tri. Pour les autres, des postes leur ont été proposés au sein d'Inova et Véolia.

■ Pascal Luce

ÉCLAIRAGE Baisse générale des ordures ménagères

L'usine d'incinération des ordures ménagères de la Ville de Dieppe a une capacité de 30 000 tonnes par an. Cependant, en 2009, seulement 17 506 tonnes de déchets (en baisse de 8 % par rapport à 2008) y ont été incinérées. Les ordures ménagères des Dieppois représentaient alors 15 302 tonnes. En 2010, les Dieppois ont produit 14 336 tonnes d'ordures ménagères alors que dans le même temps la population dieppoise a augmenté. Cette réduction des tonnages d'ordures ménagères s'explique en partie par la progression du tri, mais celui-ci n'évolue pas dans les mêmes proportions et ne compense donc pas. Cette tendance, observée au niveau national, pourrait être liée à une baisse de consommation due à la crise.



Pour sensibiliser les Dieppois au tri et au recyclage des déchets, la Ville organise des visites pédagogiques, au centre de tri du Smédar ou à l'usine de recyclage du papier de la Chapelle d'Arblay par exemple.

Recyclés, nos déchets prennent de la valeur

L'adhésion de la Ville de Dieppe au Smédar renforce l'intérêt de plus et mieux trier les déchets afin de réduire le volume d'ordures ménagères.

« Désormais, moins on enverra d'ordures ménagères à l'incinérateur du Smédar, moins on paiera! ». Adjoint au maire en charge du Développement durable, Éric Tavernier est soucieux de réduire encore la facture du traitement des déchets des Dieppois, mais aussi de diminuer leur impact environnemental. Aussi, selon lui, « l'une des solutions consiste à améliorer notre comportement en matière de tri ». Une orientation déjà engagée par la Ville avec la multiplication des opérations de sensibilisation, mais aussi et surtout le développement de la collecte sélective en habitat collectif, où seul l'apport volontaire est encouragé depuis la mise en place du tri sélectif en 2003.

Cette extension progressive du tri sélectif à l'ensemble de la population dieppoise pourrait contribuer à diminuer les tonnages d'ordures ménagères d'un tiers. « Non seulement, la facture de l'incinération serait moins élevée, mais les déchets recyclés sont source de recettes », argumente Éric Tavernier. En 2009, Adelphe-Ecofolio a par exemple reversé près de 200 000 euros à la Ville de Dieppe pour le recyclage des 1 339 tonnes d'emballages et de papier. Compte tenu des marges de progression au niveau du verre et du tri sélectif des déchets, l'élu estime que « Dieppe pourrait atteindre 350 000 euros de soutiens ».



L'immeuble Messidor rejoint la révolution du tri



L'extension du développement du tri sélectif des déchets se poursuit. Après les deux cent cinquante foyers des immeubles Ampère, Arago, Cartier et Lavoisier à Neuville (notre photo), c'est au tour des locataires de quinze appartements de l'immeuble Messidor du Val Druel d'adopter le tri. Comme 40 % des Dieppois qui résident en habitat collectif, les habitants du Messidor avaient jusqu'à maintenant la possibilité de déposer leurs emballages recyclables dans des colonnes d'apport volontaire implantées à proximité de leur logement. Désormais, des moyens adaptés sont mis en place par la Ville en partenariat avec les bailleurs, Sodineuf et Habitat 76, pour aménager un espace dédié au tri sélectif à l'intérieur de l'immeuble tandis que les services municipaux assurent la collecte hebdomadaire des conteneurs. Pour information, environ 3 000 litres de déchets sont désormais recyclés par les 250 foyers des quatre immeubles neuvillais passés au tri. A l'année, c'est l'équivalent de 450 litres de pétrole qui est économisé.

L'accent mis sur la sensibilisation

27



Les trois ambassadeurs du tri formés et mis à disposition par le Smédar dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Dieppe à ce syndicat pour l'incinération de ses ordures ménagères ont vocation à permettre l'augmentation du volume et de la qualité du tri des déchets. Ils viendront renforcer l'action de l'ambassadeur du Développement durable de la Ville qui intervient déjà sur des réunions d'information sur les déchets auprès des habitants dans le cadre de la Fête des fleurs, de la Semaine du Développement durable, des cursus scolaires, de cycles de formation (comme auprès des stagiaires de l'Icass, notre photo), de fêtes de quartier...

Les jeunes, ambassadeurs du Développement durable

Collégiens et primaires se sont rassemblés le 10 mai sur le parvis de l'Hôtel de Ville au sein du village "Agir pour ma planète". Leur objectif : porter la bonne parole du Développement durable. Plusieurs stands thématiques, un défilé de mode avec des vêtements confectionnés avec des matériaux recyclés,

primaires et cinq associations dieppoises ont participé à ce rendez-vous. Le collège Delvincourt a par exemple exposé ses créations en matériaux recyclés : porte-monnaie réalisés avec des packs de lait, boîtes de conserve transformées en pots à crayons, sacs en papier reconvertis en

des élèves dans le Développement durable », souligne Doriane Brébant, principale du collège Delvincourt, tout juste labellisé établissement du Développement durable.

Comme leurs homologues de Delvincourt, des collégiens de Camus ont défilé dans des tenues en matériaux recyclés.



une déambulation en centre ville... ont été organisés dans le cadre de cette journée Triporteur, une opération partenariale initiée par la Ville. Trois collèges, six écoles

sacs à main de grande marque... « Cette action s'inscrit parfaitement dans notre projet d'établissement et c'est pour nous l'occasion de montrer l'implication du collège et

L'opération Triporteur est une action menée par la Ville de Dieppe pour développer le tri sélectif des déchets.

Une occasion de sensibiliser le public au tri des déchets et à la préservation de l'environnement, mais aussi d'apprendre de manière ludique. À noter que l'affiche annonçant cette manifestation est l'œuvre de Marie Rousselet, élève de 4^e de Camus. Sélectionné parmi les quarante-quatre projets présentés dans le cadre d'un concours d'affiche, son message, un thermomètre fiché dans la Terre, est particulièrement explicite : « Nous sommes tous sur la même planète et nous ne pouvons pas être en bonne santé elle est malade ! » A bon entendre...



Marie Rousselet, élève de 4^e du collège Camus lauréate du concours d'affiche "Triporteur", a reçu les félicitations de Sébastien Jumel pour sa création réalisée dans le cadre scolaire.

ÉCLAIRAGE Le parcours de Sébastien Démouchy

Natif de Dieppe, Sébastien Démouchy commence le football à 6 ans à l'ES Janval où il reste deux ans. Après deux saisons au FCD, en pupilles, Sébastien intègre le centre de pré-formation du FC Rouen où il fait ses classes jusqu'en équipe première. En 1995, il est recruté par le Stade Malherbe de Caen où il côtoie les jeunes William Gallas, Jérôme Rothen, Grégory Tafforeau, Frédéric Née... Lancé par Gabriel Calderon, le Janvalais dispute 14 matchs en 2^e division et y inscrit un but lors de son premier match pro, en août 1997, contre Amiens. « J'ai pu goûter au monde professionnel, j'ai eu de la chance, c'est réservé à une minorité, même si j'étais un joueur éphémère. » En 1998-1999, Démouchy effectue une pige à Angoulême en National, le temps de disputer un 1/4 de finale de Coupe de France. Enfin, à partir de la saison 1999-2000, place à ses nouvelles années dieppoises...

Un nouveau challenge

La saison prochaine, Sébastien Démouchy prendra en main l'équipe senior de la toute nouvelle Entente des Falaises, issue de la fusion des clubs de Varengeville et Hautot/Mer, en 3^e division de district. « C'est un coup de cœur, j'ai toujours fonctionné comme ça. Il y a un club à construire, tout un livre à écrire. On est devant une page blanche, à nous de la remplir... » Le tout nouveau retraité du football avait besoin de voir autre chose et de consacrer plus de temps à sa famille. « Ce n'est pas dit que je ne reviendrai pas un jour au FCD... »

« Dieppe, c'est gravé en moi ! »

Joueur emblématique du FC Dieppe, Sébastien Démouchy raccroche les crampons, après douze années riches en émotions...



Après un passage chez les professionnels, Sébastien Démouchy est revenu porter les couleurs de son club formateur. A 36 ans, il prend un nouveau virage et va entraîner l'Entente des Falaises.

« L'image que je veux qu'on garde de moi, c'est celle d'un bon mec. Des footballeurs, il y en aura d'autres... » Pourtant, les supporters du FC Dieppe n'oublieront pas de sitôt Sébastien Démouchy. Ni ses nombreux buts et exploits sous le maillot bleu roi. À bientôt 36 ans, l'attaquant dieppois formé à l'ES Janval puis au FCD a simplement souhaité passer à autre chose. « Il faut laisser la place aux autres ». Également éducateur au FCD en 1999, Sébastien pense aux nouvelles générations, et notamment aux jeunes Harengs comme Théo Letombe ou Stan Woiffard qu'il a vus grandir. « La dernière année, j'ai joué avec des gamins que j'ai formés en benjamins. Intérieurement, c'est une fierté ! Je trouve ça beau même si cela me rappelait qu'il était temps que j'arrête ! » Un passage de relais qui permet à l'adroit gaucher de boucler la boucle.

« Une période de ma vie »

Après avoir fait ses classes à Rouen et passé plusieurs saisons à côtoyer le niveau professionnel à Caen (L2) et Angoulême (National), Sébastien Démouchy redébarque au FCD à l'aube de la saison 1999-2000. Ses anciens coéquipiers pros le chambrent alors sur son choix. Toutefois, admirateur d'Éric Cantona et de Pascal Vahirua, Sébastien se remémore, avec simplicité et fierté,

ses meilleurs souvenirs. Comme la montée en CFA dès sa première année. « On a joué la saison sur un seul match contre Tinquieux. Il y avait une pression, une ferveur... C'était magique ! Un des meilleurs moments de ma carrière ». Ou encore le parcours en Coupe de France en 2000-2001 avec la victoire 3-1 face au Havre (L2) et le 32^e de finale perdu de justesse (1-2) face à Metz (L1) dans un stade Thourmyre en fusion. Sans oublier la montée en National manquée de peu en 2004 à Noisy-le-Sec et la haie d'honneur au retour à Dieppe. « Je me souviens encore des fumigènes. Les supporters nous ont applaudi en disant "Merci, vous nous avez fait rêver !" » Et la Mouche de toucher au but. « Le FCD, c'est une période de ma vie. Pour moi, j'ai réussi ici, je suis heureux. Dieppe, c'est gravé en moi ! » ■ Pierre Leduc

Sébastien Démouchy (accroupi, 3^e à partir de la gauche) avec les pupilles du FCD, vainqueurs du tournoi de la plage en 1986. C'est là qu'il fut repéré par le FCR.



Revue de presse



"L'Écuyère", une peinture du Château-Musée, constitue une pièce maîtresse de l'exposition "Van Dongen, fauve anarchiste et mondain" présentée jusqu'au 17 juillet au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Elle a d'ailleurs été choisie parmi les cent quinze œuvres de cette exposition, comme illustration de l'article du Monde du 26 mars et du site de Télérama.

culture

Médiathèque : derniers jours pour vos provisions estivales

La Médiathèque sera fermée pour travaux de réaménagement à compter du 4 juin et jusqu'au 23 août. Aussi, les usagers sont-ils invités à faire leurs provisions pour ne pas manquer de lecture durant l'été. Pour ce faire, la limite d'emprunt d'ordinaire fixée à 5 livres et 5 DVDs est repoussée à trente documents ! À noter que les autres bibliothèques du réseau dieppois (Prévert, Camille Claudel et le Drakkar) sont ouvertes.

La Galerie Ledrait s'agrandit

La Galerie Ledrait a récemment ouvert ses portes 109 quai Henri IV, à deux enjambées de la Tour aux crabes. « Nous disposions d'un lieu 27 quai Henri IV depuis 2009, mais devant le succès rencontré, nous étions à l'étroit et avons décidé d'aménager un grand espace de 130 m² », explique Jean-Michel Ledrait.

Le maître des lieux, lui-même peintre, a fait de sa passion son métier et y accueille des artistes de tous les courants de l'art. On y voit des œuvres de peintres figuratifs tels Jean-paul Fouache, Charles Fréchon ou Nicolas Watine, mais aussi les toiles abstraites de Régine Lemièrre. D'ici peu, la galerie donnera sur un jardin où pourront être mises en valeur les sculptures d'artistes contemporains tels Marc Dray. Le public y est reçu tous les jours de 11h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

L'âme de fond s'extériorise toujours plus

L'âme de fond, le 8^e festival de créations et d'expressions artistiques pour tous créé par le Ravelin, l'atelier de jour de l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés de la région dieppoise), aura lieu du 6 au 10 juin et s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur. Cette année, aux expositions et spectacles des arts de la scène menés avec un public mixte, s'ajoutent des concerts de rue et des chantiers mobiles de sculpture auxquels tous les Dieppois sont invités à s'associer.

Pour la première fois, L'âme de fond tiendra une journée de conférences sur le thème de la danse et du handicap destinées aux professionnels de la santé, du social, aux artistes et aux festivaliers. Cette année, la Ville et l'APEI ont signé une convention valorisant le savoir-faire des uns et des autres. Le festival s'inscrit ainsi dans la première Semaine culture handicap de la Ville. Programme complet du festival sur dieppe.fr et sur lamedefond.net.



EXPOSITIONS

Du 1^{er} au 30 juin
Peintures de Yannick Dunogean ► Bar "Mieux ici qu'en face"

Du 17 au 27 juin
Le noir et le blanc, dans le cadre de l'Exposition départementale d'Arts Visuels qui se déroule dans plus de dix lieux du département, sont exposées les réalisations des élèves des circonscriptions de Dieppe-Est, Dieppe-Ouest et Eu ► *salle des Congrès*

Jusqu'au 3 juillet
À la découverte du Cap d'Ailly, exposition réalisée par Daniel Macquet, professeur des Sciences de la Vie et de la Terre au lycée Jehan Ango, sur l'histoire géologique de cette falaise d'exception ► *Estran Cité de la Mer*

CONCERTS

Dimanche 19 juin 16h
Chopin Récital 9/9 "Nostalgie visionnaire", intégrale de l'œuvre pour piano de Chopin en 9 récitals, par Laurent Lamy ► *Conservatoire Camille Saint-Saëns*

Mardi 28 juin 20h30
Ensemble Chœur et Orchestre du CHU de Rouen, sous la direction de Pierre Déchelotte, œuvres diverses de Mendelssohn, Bruckner, Offenbach pour le Chœur et concerto pour flûte et orchestre de J. Hibert pour l'Orchestre. Entrée libre ► *Église St-Rémy*

FESTIVAL

Samedi 18 juin et dimanche 19 juin
Festival de majorettes, 5^e festival de majorettes, venues de la France entière, organisé par "Les Arlequines" ► *Maison des sports*

VISITES

Dimanche 12 juin 10h30
Dieppe gourmande, pour découvrir l'histoire de la ville tout en éveillant vos papilles. Réservation Office du Tourisme. ► *Fontaine du quai Henri IV*

Dimanche 12 juin 15h30



Utiles, agréables ou insolites, les ivoires du quotidien ► *cour du Château-Musée*

Dimanche 19 juin 15h



Cycle Dieppe et l'international : l'Italie, depuis le monument à Verrazano, en passant par le Port, le Pollet, les quais mais aussi les églises Saint-Jacques et Saint-Rémy, le petit Théâtre ou encore la villa vénitienne, venez découvrir au fil des rues, comment l'Italie a laissé malgré elle une marque à la fois discrète et profonde dans la cité d'Ango ► *Fontaine du quai Henri IV*

Dimanche 26 juin 16h30



Dieppe et les artistes au temps des Impressionnistes, Dieppe est à la Belle Époque un lieu d'effervescence artistique, où l'on croise Pissarro et Monet aussi bien que Debussy, Oscar Wilde ou Degas. Cette visite vous entraînera ainsi sur les pas de ces artistes, à la découverte des motifs représentés dans leurs œuvres mais aussi sur les lieux qu'ils fréquenterent ► *Entrée du centre balnéaire, Les Bains*

ANIMATION

1^{er} juin et 2 juin
La Taverne des seigneurs d'Albâtre, dans l'esprit de la fête du jeu, venez découvrir les jeux pratiqués par l'association "Les Seigneurs d'Albâtre". Spectacle musical, buvette et restauration sont aussi au programme. ► *salle des Congrès*

Plus de sept cents visiteurs sont allés à la découverte des collections du Château-Musée à l'occasion de la Nuit des musées.

Lors du passage de Moriarty à DSN, les inventions scéniques des musiciens et le charisme de la chanteuse Rosemary ont provoqué un enthousiasme contagieux dans la salle.

DSN ouvre sa scène à "Signes particuliers"

Dans le cadre du festival L'Âme de fond, DSN accueille un concert de *Signes particuliers* le 9 juin à 20h. Composé de neuf artistes, et de quatre techniciens en situation de handicap, le groupe a été formé au sein d'un ESAT (Établissement et services d'aide par

Les chansons originales de *Signes particuliers* allient pudeur et poésie. Certaines portent un regard tendre sur la différence, d'autres plus universelles nous renvoient à nous-mêmes. Les arrangements ciselés nous entraînent résolument sur les sentiers



DSN accueille trois spectacles dans le cadre du Festival L'Âme de fond, dont un concert du groupe "Signes particuliers", le 9 juin à 20h.

le travail) unique en Europe puisque sa spécificité est de former des professionnels du spectacle.

Le chemin parcouru par ces artistes est énorme et le groupe reste une référence au niveau national et européen. En vingt ans, ils ont enregistré cinq albums, donné plus de quatre cents concerts et même fait le *Printemps de Bourges* ou la première de *Tri Yann* à l'Olympia.

d'une chanson française pop et l'influence des *Beatles* ou de *Laurent Voulzy* teinte la musique autant que les guitares ou la cornemuse.

■ Marie-Hélène Moudoumbou

EN PRATIQUE: Réservation auprès de DSN, 1 quai Bérigny, 0235 820443. Tarif: 7,50 euros.

▶ DANSE

Lundi 6 juin 20H

Le jardin des souffles, spectacle dansé mettant en scène danseurs amateurs et professionnels. Programmé dans le cadre de l'Âme de fond ▶ **DSN**

Vendredi 10 juin 20H

Habanera, dans le cadre du festival l'Âme de Fond, Les danseurs de l'Atelier du Ravelin se sont entourés de nouveaux partenaires, amateurs en devenir, et autres danseurs parfois plus improbables ▶ **DSN**

▶ MUSIQUE

Jeudi 9 juin 20H

Signes particuliers, voir ci-dessus ▶ **DSN**

▶ CINÉMA

Mercredi 1^{er} juin

The Tree of life 18H30/21H

Jeudi 2 juin

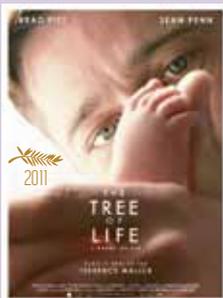
Rango (VF) 14H30
La Solitude des nombres premiers 16H30
The Tree of life 18H45

Vendredi 3 juin

The Tree of life 18H30
La Solitude des... 21H

Samedi 4 juin

Rango (VF) 14H30
La Solitude des... 16H30/18H45



The Tree of life 21H

Dimanche 5 juin

Small is beautiful (TU) (U) + conférence 16H
The Tree of life 18H30

Mardi 7 juin

La Solitude des... 18H30*
The Tree of life 20H45*

Mercredi 8 juin

Tomboy 18H30
Le Gamin au vélo 20H45

Samedi 11 juin

Rango (VF) 14H30
Tomboy 16H30
Le Gamin au vélo 18H30
Rabbit Hole 20H30
Shortbus 22H30

Dimanche 12 juin

Rango (VF) 14H30
Le Gamin au vélo 16H30/20H30
Tomboy 18H30

Lundi 13 juin

Rango (VF) 14H30*
Le Gamin au vélo 16H30/18H30
Tomboy 20H30*

Dimanche 19 juin

Le Gamin au vélo 14H30/16H30/18H30



Brighton Rock 20H30 (avp + présentation)

Lundi 20 juin

Le Gamin au vélo 18H30/20H45

Mardi 21 juin

Le Gamin au vélo 18H30/20H45*

Mercredi 22 juin

Rio (VF) 14H30
Les Femmes du 6^e étage 16H30
Ni à vendre, ni à louer... 20H30 (avp = cocktail)

Jeudi 23 juin

Où va la nuit 18H30

Les Femmes du 6^e étage 20H45

Vendredi 24 juin

Où va la nuit 18H30/20H45

Samedi 25 juin

Les Petits mouchoirs 14H
Rio (VF) 17H
Où va la nuit 18H45
Les Femmes du 6^e étage 20H45
Detective Dee 22H45*

Dimanche 26 juin

Rio (VF) 14H30
Les Femmes du 6^e étage 16H30*
Les Petits mouchoirs 18H30*

Mardi 28 juin

Detective Dee 18H30*
Où va la nuit 20H45

Mercredi 29 juin



Minuit à Paris

14H30/20H45
La Conquête 16H30/18H30

Jeudi 30 juin

Minuit à Paris 18H30



La Conquête 20H45

Vendredi 1^{er} juillet

La Conquête 18H30
Minuit à Paris 20H45